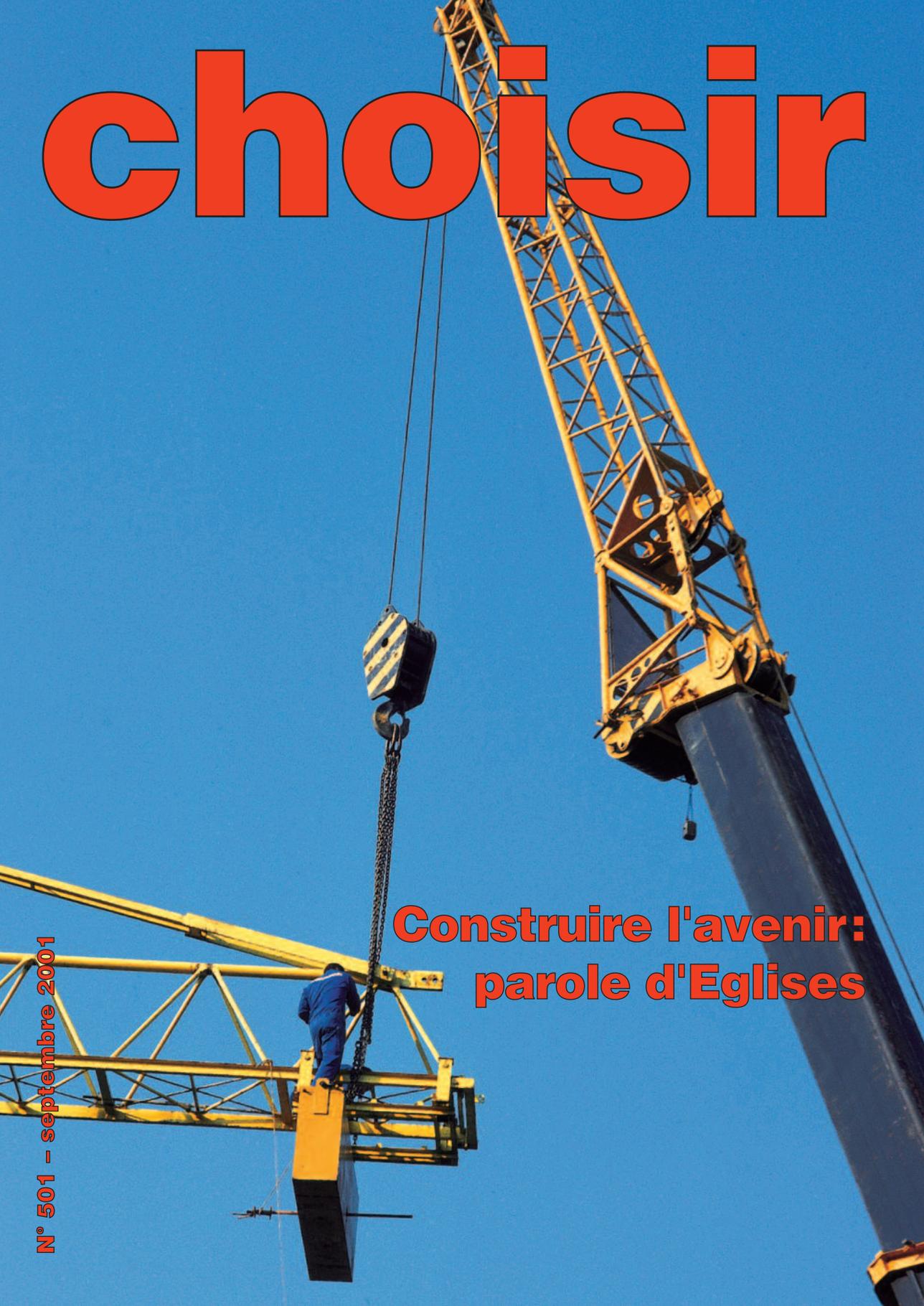


choisir



**Construire l'avenir:
parole d'Eglises**

choisir

revue mensuelle

Revue de pères jésuites

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 CAROUGE (Genève)
Administration et abonnements :
tél. 022/827.46.76
administration@choisir.ch
Rédaction :
tél. 022/827.46.75
fax 022/827.46.70
redaction@choisir.ch
Internet : www.choisir.ch

Directeur

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Pierre Emonet s.j., réd. en chef
Lucienne Bittar, rédactrice
Jacqueline Huppi, secrétaire

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue de la Lombardie 4
1950 Sion
tél. 027/322.14.60

Bibliothèque

Axelle Dos Ghali

Documentation

Marie-Thérèse Bouchardy

Promotion

Robert Decrey

Administration

Geneviève Rosset-Joye

Abonnements

1 an : FS 80.–
Etudiants, apprentis, AVS :
FS 55.–
CCP : 12-413-1 «Choisir»
Pour l'étranger :
FS 85.– Par avion : FS 90.–
€ : 53.– Par avion : € 55.–

Prix au numéro : FS 8.–

En vente dans les
librairies Payot

Choisir = ISSN 0009-4994

Editorial

- 2 **Le courage politique des Eglises**
par Pierre Emonet

4 Actuel

Spiritualité

- 8 **Profusion et unité** *par Marc Donzé*

Théologie

- 9 **La source perdue des Evangiles**
par Joseph Hug

Eglises

- 12 **Consultation œcuménique :**
dans le sillage de Vatican II *par Pierre-Olivier Bressoud*

Economie

- 17 **Commerce des services : les mouvements sociaux résistent**
par Alessandro Pelizzari

Politique

- 21 **Intégration des étrangers : un enjeu d'avenir**
par Patricio Daza et Boris Drahusak

Société

- 26 **Mutilations sexuelles :**
un combat enfin reconnu *par Valérie Bory*

Libres propos

- 29 **Témoignage de Mgr Capucci** *par Alain René Arbez*
31 **Des femmes suisses engagées à Gurs** *par Valérie Bory*

Cinéma

- 32 **Les bons sentiments** *par Guy-Th. Bedouelle*

Lettres

- 35 **Paul Morand, un vertébré** *par Gérard Joulié*

Livres ouverts

- 38 **Homosexualité :**
un livre utile... et discutable *par Michel Salamolard*

45 Livres reçus

ILLUSTRATIONS

Couverture : Pierre Emonet

p. 7 : Balz Röthlin ; p. 15 : Marie-Thérèse Bouchardy
p. 24 : CIRIC/J.-C. Gadmer ; p. 34 : Frenetic Films
p. 37 : A.F.P.-Photeb ; p. 39 : Pierre Emonet

Les titres et intertitres sont de la rédaction

Le courage politique des Eglises

Les Eglises protestantes et catholique de Suisse viennent d'adresser au pays un *Message* au titre mobilisateur : *L'Avenir ensemble*.¹ Remis officiellement au président de la Confédération, aux représentants du monde du travail, de l'économie, des étrangers et des jeunes, le *Message* (quelques 80 pages A5) est le fruit d'une consultation sur l'avenir social et économique de la Suisse qui a suscité, durant deux ans, d'innombrables dialogues, débats et controverses. Même si les décideurs politiques ou économiques ont fait preuve d'arrogance en la boudant, la consultation a largement mobilisé la base. Des hommes et des femmes de tous horizons, qui n'ont habituellement pas voix au chapitre et dont l'opinion n'intéresse guère les médias, se sont exprimés. Quelques 1200 réponses ont dit leur satisfaction ou leur déception face à la situation socio-économique du pays, leurs craintes et leurs espoirs quant à l'avenir, leurs attentes aussi envers les Eglises qui apparaissent comme l'ultime instance capable de défendre l'homme dans une société en voie de déshumanisation.²

Le *Message* que les Eglises viennent de publier leur rend justice. Six chapitres thématiques abordent les principales questions soulevées : la famille et les migrations, le travail et les ressources naturelles et financières, la politique et la place de la Suisse dans le concert des nations. Les problèmes évoqués ont été identifiés et analysés avec l'aide d'experts ; des orientations de caractère éthique et évangélique suggèrent des solutions ; des propositions d'actions plus concrètes sont formulées.

Si il incombe aux Eglises d'interpeller l'Etat et les citoyens pour leur rappeler à temps et à contretemps que l'homme a un caractère sacré et que la société n'a pas d'autre but que de l'aider à marcher vers son destin, on attend d'elles qu'elles s'engagent aux côtés de ceux et celles qui défendent les mêmes valeurs, indépendamment de toute idéologie ou credo. Pour une fois la coopération entre les Eglises ne s'est pas ensablée dans des discussions byzantines, comme c'est trop souvent le cas lorsqu'il s'agit de questions théologiques. Renouant avec la grande tradition prophétique, catholiques et protestants ont réussi à prendre la parole ensemble, au nom de leur foi commune, pour rappeler que «la personne est la mesure de tout système social, politique ou économique, indépendamment de sa race, de son sexe, de son statut social, de son pouvoir économique, de son âge ou de ses capacités». Cette conviction puise son inspiration dans l'Evangile et se nourrit de la fréquentation des petits et des pauvres ; elle constitue l'idée force à partir de laquelle se développe le propos des Eglises.

On aurait tort de considérer ce *Message* comme un acte marginal, consenti pour contenir quelques militants sociaux ou exorciser la mauvaise conscience sociale des Eglises. Comme le remarque Pierre-Olivier Bressoud,³ il témoigne d'abord d'une certaine conception de l'Eglise et de son fonctionnement remise à jour par le Concile Vatican II. Leçon de choses bienvenue, au moment où tant de manœuvres, en haut lieu comme dans les séminaires, tentent de désamorcer la dynamique conciliaire. Mais il y a plus. A travers la prise de position commune des Eglises, c'est la force de l'Evangile qui nous rejoint, signalant les chemins concrets que doit prendre dans ce pays l'amour du prochain.

Si la justice est une dimension essentielle de la foi chrétienne, elle a nécessairement un caractère historique. Les besoins évoluent au gré des époques ; les circonstances socio-économiques et politiques lui donnent son visage concret. Aujourd'hui, l'engagement pour la justice ne peut plus se contenter de l'aumône ou de la simple assistance aux pauvres. Certes, celles-ci gardent toute leur urgence, mais, comme le rappelle avec force Jean Paul II dans ses encycliques sociales, le combat doit porter contre les structures de péché et d'injustice, les institutions socio-politiques et économiques qui engendrent la pauvreté et l'exclusion. Dès lors, les comportements individuels ne sont plus aussi innocents qu'il n'y paraît à première vue. Ils contribuent à renforcer, chez nous ou dans d'autres pays, des mécanismes néfastes et criminels.

En réveillant la conscience sociale des chrétiens, le *Message* a une incidence éthique d'actualité. Liant dans une même démarche la confession de foi et l'engagement pour la justice, il réaffirme avec force le noyau central de la prédication de Jésus, par-delà toutes les disputes qui ont pu diviser les chrétiens au cours de l'histoire : l'amour de Dieu et celui du prochain sont si indissolublement impliqués l'un dans l'autre qu'ils en viennent à s'identifier. L'engagement pour la justice rend la foi visible. Les prophètes déjà s'élevaient au nom de Dieu contre ceux qui soignaient la piété tout en négligeant la justice : «Ecarte de moi le bruit de tes cantiques, que je n'entende pas la musique de tes harpes ! Mais que le droit coule comme de l'eau, et la justice comme un torrent qui ne tarit pas» (Am 5,23-24). Jésus lui-même n'hésitait pas à opposer la charité d'un hérétique samaritain aux préoccupations légalistes des prêtres et des lévites (Lc 10,29-37) tant il est plus facile de chanter *alléluia* et de s'inquiéter des rubriques liturgiques que de s'engager en faveur des pauvres et des exclus.

La tentation de se replier sur le petit troupeau fidèle menace constamment le caractère prophétique des communautés. Le sort du *Message* repose en partie entre les mains de ceux et celles qui exercent des responsabilités au sein des Eglises. Si la formation des futurs pasteurs et prêtres, la catéchèse, la liturgie et le culte n'en n'intègrent pas d'une façon ou d'une autre l'esprit, il risque fort de rester lettre morte.

Même s'il est une invitation adressée à tout le pays pour construire ensemble un avenir meilleur, la pertinence du *Message* est lié à une nouvelle conscience, qui prend mieux en compte la dimension sociale de la foi chrétienne, la même qui soutient le courage des martyrs pour la justice dont la liste ne cesse de s'allonger de semaine en semaine, un peu partout dans le monde.

Pierre Emonet

¹ On peut se procurer le texte du *Message* ou un résumé à : Justice et Paix, CP 6872, 3001 Berne, ☎ 031 381 59 55, fax 031 381 83 49, e-mail : jus-pax.ch@bluewin.ch.

² Cf. à ce propos l'article de **René Knüsel**, *Consultation œcuménique : des informations précieuses*, in **choisir** décembre 2000, pp. 15-18.

³ Voir dans ce numéro, pp. 12-16.

Succès des monastères français

Info Des centaines de milliers de visiteurs se bousculent chaque année aux portes des monastères de France. Le quotidien *La Croix* a publié les résultats d'une enquête effectuée en juin auprès de 324 établissements. Ils montrent que le nombre de visites et le nombre de retraites sont en hausse dans,

respectivement, 54 % et plus de 40 % des monastères. Pour les séjours, le public est majoritairement féminin. On y vient pour un temps de prière (69 %), pour une demande spirituelle spécifique (28 %), pour un temps de partage de formation (24 %), pour une pause (29 %) ou pour une aide matérielle (6 %).

Immigration des prêtres

Info De nombreux prêtres des territoires de missions sont attirés par l'Occident. La Congrégation pour l'évangélisation des peuples a publié en juin une instruction pour limiter les abus qui risquent de priver les jeunes Eglises de forces apostoliques importantes. Le document a été envoyé aux évêques des pays de mission, ainsi qu'aux épis-

copats d'Europe, d'Australie et d'Amérique du Nord. Ces départs se font souvent sous prétexte de formation, aussi l'instruction demande-t-elle aux évêques de sélectionner judicieusement les prêtres à envoyer à l'étranger et de promouvoir une formation au plan diocésain, provincial ou national dans les pays d'origine.

Le pape en Ukraine

Opinion *Les journalistes se sont demandés si ce voyage avait été un échec ou une réussite. De Moscou, on entendait parler d'échec. Pas mal de journalistes catholiques occidentaux l'ont qualifié de réussite. On a dit que cette méthode des petits pas pourrait amener un jour le pape à Moscou, ce qui semblerait son but ultime. De mon côté, j'aimerais tenter une interprétation différente.*

Jean Paul II savait la position de toutes les Eglises de la région, en particulier celle de Moscou. Il est trop intelligent pour se faire des illusions. Il me semble que, somme toute, il a été ni satisfait ni déçu. Il a dit ce qu'il voulait dire. Il a tendu la main comme il pensait le faire, il a pu se faire entendre dans ses appels à la réconciliation, spécialement entre catholiques des différents rites. Là était sans aucun doute l'un de ses objectifs prioritaires. Il voulait très clairement rencontrer cette Eglise gréco-catholique, qu'il connaît bien pour en avoir été le voisin immédiat ; il sait le vieux contentieux qui oppose les catholiques d'origine polonaise et d'origine ukrainienne. Cela n'est pas tout : il semble bien qu'il entendait soutenir explicitement cette Eglise ukrainienne, quitte à risquer d'accentuer la brouille avec Moscou et avec les orthodoxes en général. En effet, à chaque réunion de la Commission de dialogue catholique orthodoxe, ceux-ci réitèrent l'appel ferme à un désaveu des « uniates ». Tout se passe comme

si la démarche même du pape allant en Ukraine leur signifiait gentiment : «Maintenant, vous savez définitivement à quoi vous en tenir. On a dit à Ballamand (Liban) que l'uniatisme n'était pas un moyen valable pour faire l'unité. Cela suffit.»

Jean Paul II est sciemment allé en Ukraine, invité par le président Kouchma et protégé par la frontière de ce pays contre les prétentions du patriarche de Moscou de l'en empêcher. C'est un peu comme s'il disait : «Votre territoire canonique», ce n'est plus notre affaire dans le monde d'aujourd'hui. Laissez les Etats et les gens libres d'adhérer à l'Eglise qu'ils choisissent, comme ils l'entendent. Ne prétendez pas empêcher les pasteurs catholiques de visiter leurs fidèles. Ne prenez pas leur simple présence comme une volonté de prosélytisme. Respectez la liberté religieuse. Vous parlez toujours de la Sainte Russie orthodoxe. Consentez que je ne nomme aucun pays saint ou systématiquement chrétien, mais sans négliger aucunement ses racines historiques chrétiennes. Le pluralisme religieux existe et existera même chez vous. C'est du reste la nouvelle chance des Eglises aujourd'hui.»

Il faudra voir ce qu'en diront les orthodoxes et s'ils vont définir une nouvelle politique de relations avec l'Eglise catholique. Auront-ils gardé le sentiment qu'on leur a imposé somme toute une présence amicale, mais sans concession ? Au patriarche Philarète de Kiev, excommunié par Moscou, le pape a pu, en effet, écrire : «Je voudrais vivement vous rencontrer vous aussi, vénéré Frère, et vous manifester en personne, par une fraternelle accolade, l'amour que je nourris pour vous et pour tous les fidèles orthodoxes d'Ukraine.»

Jean Paul II se fait décidément le héraut d'une charité vraiment universelle, sans aucune exclusive. C'est ainsi qu'il voit et met en pratique son ministère d'unité. Il est conscient qu'il est probablement la seule autorité chrétienne au monde à pouvoir le faire. Sera-t-il compris ? Je ne sais. Mais j'ai envie de dire après Bossuet : il a fait son métier, que maintenant chacun fasse le sien.

Pierre Vuichard

Préservatif et sida

Info En Afrique du Sud, quatre millions de personnes sont séropositives. Dans leur récent message sur la lutte contre le sida, les évêques d'Afrique du Sud ont mis l'accent sur l'indispensable solidarité avec ces malades. Mais ils ont aussi pris clairement position contre l'usage du préservatif, exception faite à l'intérieur d'un couple marié dont l'un des conjoint est porteur du virus. Quatre dominicains du pays ont réagi à cette prise de position, estimant que l'usage du préservatif peut sauver des vies. Reconnaissant que «l'abstinence et la fidélité conjugale sont les meilleurs moyens de pré-

venir la contamination par le sida», ils rappellent cependant que «le sida est un problème social et non pas seulement de moralité personnelle». Des facteurs comme la pauvreté écrasante, la valorisation des prouesses sexuelles dans la culture populaire, la solitude générée par l'urbanisation jouent un rôle dans le développement des relations sexuelles hors mariage. Penser que toute la population peut suivre l'idéal catholique du mariage est un rêve. Or «tous les gens méritent de vivre, et pas seulement ceux qui vivent la voie étroite de l'éthique sexuelle des chrétiens.»

Brésil : l'Eglise espionnée

Info Le quotidien *Folha de São Paulo* a révélé que le Ministère public brésilien s'est emparé de documents internes de l'armée, qui montrent que celle-ci espionne depuis 1998 l'Eglise catholique et les mouvements sociaux du pays. Durant ces trois ans de surveillance, l'armée a produit une centaine de documents sur le Mouvement des travailleurs sans terre (MST), la Commission pastorale de la terre et d'autres institutions sociales. Y figurent les noms des prêtres et agents de la pastorale sociale, de leurs sympathisants (parlementaires, juges, mouvements sociaux à l'étranger), ainsi que l'origine de l'argent qui parvient à ces ONG. Ces documents ont une tonalité fortement anticlérical

et idéologique, le MST étant par exemple défini comme une «force ennemie» à surveiller, contrôler et éliminer. La Conférence nationale des évêques du Brésil a fortement réagi à ces révélations. Dans un communiqué, sa Commission de pastorale sociale a déclaré que le Brésil ne vit pas dans une démocratie et que cette action de l'armée montre «le vrai visage du régime». Cet espionnage «fait partie d'une action concertée, menée ces dernières années par le gouvernement fédéral pour tenter de désarticuler les mouvements sociaux dans la campagne» et pour discréditer ceux qui sont impliqués dans les conflits pour la possession de la terre et qui prônent des réformes agraires.

Traite des Noirs

Info Les préparatifs de la Conférence mondiale contre le racisme (Durban, 31 août - 7 septembre) ont relancé la question de la réparation aux descendants des victimes de la traite des Noirs. Une centaine d'intellectuels africains ont réclamé en juin une indemnisation économique pour les pays victimes, soulignant que si «l'holocauste contre les juifs a été reconnu comme crime contre l'humanité et réparé, il n'y a pas de raisons valables à ce que des réticences se manifestent lorsqu'il s'agit de reconnaître la traite et l'esclavage comme un crime contre l'humanité et de le réparer». A l'île Maurice, un Mouvement Réparation a été mis en place dans cette perspective (un tiers des 1,1 million d'habitants du pays ont des origines africaines et descendent d'esclaves). Les partisans de la réparation se sont heurtés à de nombreuses oppositions, et pas des moindres. Les Etats-Unis ont adopté une position de non recevoir très ferme, soulignant

que ces pratiques sont plus anciennes que la définition du terme «crime contre l'humanité» ; certains pays occidentaux ont menacé de boycotter la conférence si les pratiques liées à l'esclavage ou au colonialisme étaient définies comme des crimes contre l'humanité. Même au sein des pays africains, des voix se sont élevées contre cette notion de réparation, telle celle du président du Sénégal Abdoulaye Wade qui a estimé que les torts de l'esclavage ne pouvaient être évalués en termes monétaires. Une position à son tour désavouée par le Comité de pilotage africain de la Conférence. L'un de ses membres, le sénégalais Alioune Tine, a déclaré lors d'une conférence de presse qu'«au moment où les négociations sont tendues, où les représentants africains subissent mais résistent aux pressions européennes et américaines», la sortie du chef d'Etat sénégalais «déstabilise l'unité africaine». Résultat des courses : la Conférence mondiale contre le racisme ne

considèrera pas la traite des Noirs et le colonialisme comme des crimes contre l'humanité. Il n'est donc plus question de «répara-

tions» mais seulement d'une aide au développement accordée par les pays riches à l'Afrique, à titre de «solidarité».

Eglise en détresse

Info Très connue avant la chute du communisme en 1989 pour son aide à «l'Eglise du silence» dans les pays de l'Est, l'Aide à l'Eglise en détresse (AED) connaît aujourd'hui un regain de succès. L'ensemble de ses recettes s'est élevé en 2000 à 66,2 millions d'euros, soit un demi million de plus que l'année précédente. Les pays qui se sont montrés les plus généreux sont la France, l'Allemagne et la Suisse.

L'AED a soutenu en l'an 2000 environ 7300 projets ecclésiastiques, dans 138 pays. Et selon un rapport de l'AED d'Italie sur la li-

berté religieuse dans le monde, 165 millions de chrétiens souffriraient aujourd'hui en raison de leur foi.

En Chine par exemple, où vivent 12 millions de catholiques répartis entre l'Eglise officielle et «l'Eglise souterraine» (clandestine), les milieux religieux ont dénoncé en juillet une nouvelle vague d'arrestations et de tracasseries à l'encontre des catholiques dissidents. L'AED apporte son aide à ces communautés, en favorisant notamment la formation de jeunes prêtres, souvent dans le plus grand secret pour ne pas mettre les gens en danger.



Une Eglise en Chine.

Profusion et unité

Eté : temps de voyages. Expérience de la profusion. Combien de pics, de rocs, de glaciers, de neiges dans les montagnes. Et des pierres à l'infini, grises et brillantes, vert sombre ou rouille. Au sein des prés les plus maigres poussent des jardins de fleurs dans une invention de formes et de couleurs, dont Marie Noël disait qu'elle ne saurait être simplement humaine. Pour que la vie se transmette, il faut tant de semences. Elles sont des millions à voler au vent, à se coller aux pattes des abeilles. Des millions pour que l'une d'entre elles soit réellement fécondante.

Dans les grandes villes courent tant d'hommes et de femmes, s'illuminent des myriades de fenêtres pour former une grande tapisserie de lumière et d'ombres. Dans les grandes cathédrales, la surabondance ne manque pas non plus. Il faudrait une vie entière pour explorer les vitraux et la statuaire de Chartres, une vie à tourner dans le labyrinthe pour parvenir en son centre. La profusion est partout présente. Même dans le désert où les grains de sable ne se comptent pas. Même dans le ciel qui comprend plus d'étoiles que l'homme ne saurait en voir. J'en éprouve des émerveillements et du vertige. C'est souvent beau. Mais quel sens y a-t-il à ce que la Terre comprenne des milliards d'hommes, sans compter les étoiles, les fleurs et les dunes ?

En face, il y a Dieu. Unique et simple. Unique, mais non solitaire. Concert de relations, danse éternelle de l'amour du Père au Fils, du Fils au Père dans l'élan de l'Esprit. C'est lui qui donne vie à profusion. Il faut

croire qu'il n'a pas trouvé d'autre moyen pour que la vie se transmette, qu'elle se complexifie, qu'elle donne naissance à l'être humain, qu'elle recouvre la terre de pensée et d'amour. Ou peut-être a-t-il voulu donner quelque aperçu de son infinie richesse et de sa générosité prodigue. Quel que soit le sens, j'éprouve une tension entre la fantastique multiplicité des êtres et l'unité de Dieu. J'aurais envie que ce soit plus simple, plus épuré. Comme une modeste église romane de village.

Si Dieu est vraiment un, il ne peut avoir manqué de mettre dans les choses, puis dans les personnes, une pente vers l'unité. Tout ce qui monte converge, disait Teilhard de Chardin. Finalement, les pierres, les bois, les vitres, les fers de la cathédrale de Chartres se concentrent vers un minuscule morceau de pain qui porte la présence du Fils de Dieu. Tant de richesse pour aller vers tant de simplicité.

Il nous faut donc tant de choses pour voir, comprendre, assimiler. Serions-nous si lents à voir et à croire ? Est-il vrai que nous penchions vers l'unité ? Comment se fait-il alors que notre siècle n'en prenne pas le chemin ? Toujours plus semble être la devise. Toujours plus d'objets, de sons, de bruits, d'images, de sensations. Alors résonne en moi le terme de frugalité : un usage modéré des biens de ce monde pour aller vers l'unité de l'esprit et vers l'unité de l'humanité. Devenir prophète de l'unité par une simplicité de vie, n'est-ce pas vocation divine ?

Marc Donzé

La source perdue des Evangiles

par Joseph HUG

Les Evangiles constituent nos principales sources concernant les paroles ainsi que les faits et gestes de Jésus de Nazareth. Or les trois Evangiles synoptiques (Matthieu, Marc et Luc) remontent aux années 60 et 70 du 1^{er} siècle de notre ère, tandis que celui de Jean se situe, pour sa rédaction ultime, autour des années 95. Il y a donc un large espace entre la mort de Jésus et la rédaction du plus ancien Evangile, celui de Marc. Très récemment, une équipe internationale d'exégètes a estimé avoir reconstitué la «source perdue des Evangiles», appelée encore «source Q» ou «source des logia».¹

De quoi s'agit-il ? Matthieu et Luc ont en commun un abondant matériau de quelques 235 versets (environ 4000 mots), totalement absents de Marc. Il s'agit essentiellement de paroles de Jésus, avec quelques textes narratifs, comme la tentation de Jésus et la guérison du fils du centurion de Capharnaüm. Or aucun manuscrit contenant leur source n'a jamais été retrouvé. Cette source, aujourd'hui perdue, nous est donc connue exclusivement par sa réception dans les deux Evangiles (Mt et Lc).

Un philosophe et théologien de Leipzig, Christian Hermann Weisse (1801-1866) exposa le premier en 1838 les arguments pour l'existence de cette source antérieure aux Evangiles que nous connaissons. Un autre Allemand, Johannes Weiss (1863-1914) la désigna du sigle Q, de la première lettre de l'allemand *Quelle* (source), pour en indiquer le tracé mal connu. Jusqu'à aujourd'hui, l'usage perdure d'employer ce sigle dans les notes et les introductions de nos Bibles.²

Soulignons d'emblée qu'il s'agit d'une hypothèse, probablement la plus vraisem-

blable car la plus simple, pour expliquer la genèse littéraire et la généalogie des Evangiles synoptiques. Selon celle-ci, il y aurait d'abord l'Evangile de Marc - ce que corrobore le témoignage d'Irénée de Lyon à la fin du II^e siècle - puis Matthieu et Luc auraient repris Marc ainsi que cette source qu'ils auraient consultée de manière indépendante. Par ailleurs, Matthieu et Luc ont disposé chacun de traditions propres. La *source Q*, appelée *source des logia*, parce qu'elle contient presque exclusivement des *logia* ou paroles de Jésus, serait parvenue aux deux évangélistes Matthieu et Luc sous forme écrite et en version grecque. Elle remonterait environ aux années 50 à 60 et pourrait venir de Galilée ou du sud de la Syrie. En ce sens, à titre d'hypothèse, on pourrait parler de *source perdue des Evangiles*.

Alors que la recherche critique parle de Q depuis plus de 150 ans, la reconstitution que propose l'équipe internationale de James M. Robinson, Paul Hoffmann et John S. Kloppenborg est vraiment nouvelle. Elle se présente sous la forme d'une Synopse en grec, comprenant les Evangiles de Matthieu et de Luc, de Marc et de

Thomas, ainsi que des sentences de l'écrit intitulé la *Doctrine des Douze Apôtres*, avec les traductions anglaise, allemande et française de Q et de Thomas.

Soulignons que la découverte, vers 1945, à Nag Hammadi en Egypte, d'une copie complète de l'Évangile apocryphe de Thomas, qui est une collection de 114 paroles de Jésus, renforce l'hypothèse de Weisse. En effet, Q ressemblerait fortement, quant à sa forme, à l'Évangile de Thomas. Comme ce dernier, elle ne comporterait pas d'histoire de la Passion mais presque uniquement des paroles de Jésus, sous forme de sentences de sagesse, de paraboles, d'appels et de menaces prophétiques ainsi que d'enseignements apocalyptiques. Le recueil commence par l'entrée en scène de Jean-Baptiste et par ses paroles, et s'achève par la parole de Jésus adressée aux disciples : «Vous qui m'avez suivi, vous siégerez sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël».

En fait, l'intérêt qu'on porte à Q dépasse le problème littéraire de la généalogie des trois Évangiles synoptiques, réservé à l'étude de spécialistes. L'enjeu concerne la reconstitution des débuts du mouvement chrétien, l'histoire et la théologie.

Jésus, prophète ou Christ

Les éditeurs de la Synopse, à quelques nuances près, et leurs collaborateurs soulignent l'hétérogénéité des sources principales du christianisme des commencements. D'un côté, la *source des logia*, composée presque exclusivement des paroles du prophète rejeté ou du Maître de sagesse Jésus, presque sans récit de miracles et sans controverses sur le sabbat. Jésus y est présenté comme un sage, qui appelle à vivre au quotidien, comme lui, l'utopie du Royaume de Dieu, c'est-à-dire sans argent ni logement, sans chaussures ni vêtements de rechange, sans réserves

d'aucune sorte. Bref, sans aucune sécurité matérielle et sans souci du lendemain, mais dans une confiance absolue en Dieu. La source contiendrait le livret de missionnaires itinérants qui auraient poursuivi la pratique et l'enseignement de Jésus dans toute sa radicalité, à travers la Galilée et la Syrie, pendant les décennies qui ont suivi la crucifixion.

D'un autre côté, l'Évangile de Marc - puis plus tard ceux de Matthieu et de Luc - est un recueil rassemblant des paroles de Jésus, des récits de guérisons et d'exorcismes, des controverses et surtout le récit de la Passion et de la mort de Jésus, le Fils de Dieu et l'annonce de sa résurrection. Marc aurait surtout mis en récit, dans un cadre biographique, la mort salvatrice de Jésus «pour nos péchés», noyau de l'évangile paulinien.

Un des collaborateurs du projet, le Suisse Frédéric Amsler, dans une brève présentation, écrit : «La source atteste de manière tout à fait claire que le courant dominé par Paul, et qui a structuré la foi chrétienne autour de la Passion et la Résurrection, n'était pas seul à l'origine. On peut même aller plus loin. En effet, la source n'appelle pas à confesser Jésus comme le Christ, mais à mettre en pratique son enseignement. Or un tel message est conforme à la conception juive de la religion et s'oppose à la tradition de saint Paul et de l'Église chrétienne majoritaire, davantage marquée par l'hellénisme.»⁵

Sans doute «le courant dominé par Paul... n'était pas seul à l'origine», comme en témoigne la *source des logia*. Mais, moins de vingt ans après Q, le premier évangéliste Marc se préoccupe de rassembler et de faire converger des traditions d'origines différentes, comme l'observation de règles judéo-chrétiennes de pureté et de séparation et, à l'opposé, des motifs libertaires des judéo-hellénistes chrétiens (chap. 7). Marc n'est pas seulement celui qui relaie sous la forme d'un récit la théologie paulinienne de

la mort salvatrice du Christ, Fils de Dieu. Il souligne plutôt dans le récit proprement dit de la mort de Jésus la solitude du supplicié et comment sa mort est le lieu où se dévoile l'identité du crucifié, ainsi que les conséquences liées à sa mort : la fin du Temple de Jérusalem et l'accès de tous à Dieu. S'inscrivant certes dans la mouvance de la pensée paulinienne, Marc franchit un pas considérable en osant retracer, à la lumière pascale, la trajectoire de Jésus «selon la chair», tout au moins depuis son engagement public, mais sans les récits de l'enfance, alors même que l'Apôtre refusait ce type de référence (2 Co 5,16) et que Q semble l'avoir limitée à une collection ordonnée de paroles.

Nouvelle unité

En même temps, son Evangile est bien «le lieu d'un transit des traditions communautaires, venant de Pierre et de Paul, comme un lieu de relecture des diverses traditions judéo-chrétiennes à la lumière de la théologie de la Croix». ⁴ Si Marc a inventé l'écriture d'un «évangile», son texte n'en reflète pas moins l'image d'une Eglise où se rejoignent, dans le creuset d'une nouvelle unité, des tendances communautaires opposées hier.

Plus encore, Matthieu et Luc, en insérant les matériaux de la *source Q* dans leur livre, tentent de concilier dans leur présentation les mouvements les plus adverses hérités de la tradition d'hier. La fusion des divergences d'hier est l'une des marques les plus étonnantes de chacun des Evangiles, y compris celui de Jean, et c'est probablement une des raisons de leur succès. Dans ce mouvement de convergence, ils se sont imposés - pas d'emblée, seulement au II^e siècle - à l'ensemble de l'Eglise.

Pour quelles raisons la *source Q* n'a-t-elle pas connu le même sort ? Peut-être a-t-elle été composée dans une perspective

trop particulière pour être reçue plus tard par les Eglises, à l'instar des quatre autres Evangiles ? L'explication proposée par la «domination du modèle paulinien» me paraît par contre discutable.

Soulignons enfin que *Q* n'est pas une source immédiate et directe pour construire le portrait de Jésus. Cela signifie que le Jésus de l'histoire s'estompe aussi derrière *Q*.

L'intérêt principal de l'édition de la *source des logia* réside dans la délimitation avec beaucoup de précision des contours de la collection de paroles et de chacune d'entre elles. Les éditeurs ont ainsi forgé un bel instrument de travail pour les spécialistes. ⁵

Grâce à cette édition critique, la comparaison de *Q* et de Marc permet de cerner les choix fondamentaux opérés lors de la mise par écrit de la tradition de Jésus : d'une part, une interprétation de Jésus qui se concentrait naturellement sur son enseignement, associant Jésus avec la sagesse céleste ; d'autre part, une interprétation rassemblant paroles, faits et gestes et mort en croix, l'ensemble de la trajectoire de cet homme devenant le lieu de la révélation de Dieu. Enfin, *Q* permet de mieux mettre en valeur l'originalité de nos quatre Evangiles.

J. H.

¹ James M. Robinson, Paul Hoffmann, John S. Kloppenborg, *The Critical Edition of Q*, Peeters, Leuven 2000, CVII et 582 p.

² *Traduction œcuménique de la Bible*, Nouveau Testament, 1972, pp. 35-36 ; *La Bible de Jérusalem*, édition 1973, pp. 1407-8.

³ Ce qui expliquerait la parole : «Malheur aux villes de Galilée».

⁴ *Campus*, n° 49, Université de Genève, Genève 2000.

⁵ Ils ont eu des devanciers, comme Siegfried Schulz, professeur à Zurich en 1972, et le flamand Frans Neirynck, en 1988, à Louvain.

Consultation œcuménique : dans le sillage de Vatican II

par Pierre-Olivier BRESSOUD,* Fribourg

Le «Message des Eglises sur l'avenir social et économique de la Suisse», est le fruit d'une consultation œcuménique. Remis officiellement aux autorités fédérales et aux partenaires sociaux le 1^{er} septembre, il est l'aboutissement d'une démarche peu banale qui reflète une conception de l'Eglise dans la ligne de Vatican II.

Bien que déjà éloigné dans le temps, le concile Vatican II constitue une source trop souvent ignorée ou délaissée, à laquelle l'Eglise catholique contemporaine doit constamment puiser pour permettre au message évangélique de porter tous ses fruits dans le monde contemporain. Il ne semble pas abusif de dire que la *Consultation œcuménique sur l'avenir social et économique de la Suisse* s'inscrit avec bonheur dans une vision d'Eglise telle qu'envisagée par le concile Vatican II. Le fil rouge de cet article sera tout simplement constitué d'une analyse des mots ou expressions contenus dans le titre de la consultation. Ces termes sont en effet lourds de sens et expriment à eux seuls une démarche théologique qu'il vaut la peine de repérer et de valoriser.

Consultation...

Voilà bien un mot intéressant. En effet, qui dit consultation dit, par le fait même, besoin de consulter, donc nécessité de se renseigner sur l'état de la situation. En d'autres termes, en lançant une consultation, les Eglises catholique et protestantes

de Suisse disent leur besoin de «prendre la température» du pays, de vérifier si ce qu'elles imaginent et perçoivent de la situation actuelle correspond à la réalité. Elles expriment leur désir de prendre le pouls de notre pays et de se mettre à l'écoute de la vie profonde qui y bat.

Consultation dit également dialogue, tentative d'engager la discussion avec son interlocuteur, désir d'entrer en relation avec lui. C'est bien cette orientation générale que traduit l'introduction à la *Base de discussion* :¹ «Nous souhaitons chercher, avec la population toute entière, des réponses à des questions essentielles pour l'avenir. Nous vous invitons tous, hommes et femmes, institutions et organisations du pays, à participer à notre consultation.» «Donner la parole et écouter», disait quant à lui le *Rapport du Groupe de préparation* de la consultation.²

C'est précisément cette attitude que le concile Vatican II s'est efforcé de promouvoir. Tournant le dos au passé, et par conséquent à l'attitude négative à l'égard du

* L'auteur est engagé par l'Eglise de Fribourg dans le Dicastère formation et ressources en pastorale.

monde moderne qui avait prévalu jusque-là, les Pères du concile ont clairement exprimé leur désir d'engager le dialogue avec leur contemporains (p. ex. *Gaudium et Spes* 3,2), assurés qu'ils étaient que l'exercice serait enrichissant pour tous. En effet, l'Eglise de Vatican II est une Eglise qui prend conscience de l'apport que le monde moderne peut fournir à sa compréhension de Dieu, du monde et de l'homme (Id. 44) : l'Esprit de Dieu souffle où il veut et il serait bien étonnant que les réalisations de notre époque ne portent pas elles aussi la marque de cet Esprit.

Révolutionnaire pour l'époque, cette prise de conscience d'une nécessaire ouverture au monde et à ses richesses devait porter beaucoup de fruits. S'approcher de l'autre en espérant apprendre de lui, poser un regard bienveillant, quoique critique, sur le monde qui nous entoure, se mettre en route ensemble afin de chercher de meilleures façons de vivre : comment ne pas progresser en faisant siennes, profondément, de telles attitudes ? C'est précisément à ce genre de collaboration et de recherche commune que se sont engagées les Eglises de Suisse en lançant ce vaste processus consultatif.

Le terme de consultation renvoie également à la notion de signes des temps et à la théologie qui s'y rattache, toutes deux si chères au concile. Pour les Pères du concile, «l'Eglise a le devoir, à tout moment, de scruter les signes des temps et de les interpréter, à la lumière de l'Evangile, de telle sorte qu'elle puisse répondre, de manière adaptée à chaque génération, aux questions éternelles des hommes sur le sens de la vie présente et future et sur leurs relations réciproques» (Id. 4,1). Difficile à saisir pour le non-initié, cette formule revient en quelque sorte à donner une reconnaissance officielle à la méthodologie et à la théologie du *Voir, juger, agir*, que les mouvements d'Action catholique avaient développées avant le concile déjà.

Or, dans sa première étape, la Consultation œcuménique s'est précisément efforcée, en donnant la parole aux habitants de ce pays, de *voir* la situation contemporaine ou, si l'on veut parler avec le concile, de «scruter les signes des temps», donc de mieux connaître et comprendre le monde dans lequel nous vivons. Comment en effet se positionner comme chrétien («juger ou interpréter à la lumière de l'Evangile»), puis proposer des pistes d'action

FORMATION CHRÉTIENNE 2001-2002

- *Pour lire la Bible*
Introduction au monde et aux langages bibliques
23 octobre 01 - 18 juin 02
- *Guérisons, exorcismes, réanimation... Peut-on y croire ?*
29 janvier - 28 mai 02
avec JEAN-BERNARD LIVIO S.J.
- *Pour lire la Bible*
La Lettre aux Hébreux
2 octobre 01 - 15 janvier 02
- *Les récits de la Passion et de la Résurrection selon Jean*
19 février - 21 mai 02
avec JOSEPH HUG S.J.
- *Pour connaître l'histoire du christianisme, naissance et jeunesse d'un nouveau peuple*
25 septembre - 11 décembre 01
avec ATTILA JAKAB, HISTORIEN

Ces cours ont lieu les mardis, au Centre St-Boniface, (Genève), de 20h15 à 22h.

Renseignements et inscriptions :
Secrétariat du Département de la formation du Vicariat épiscopal
☎ 022 / 319 43 43, fax 022 / 319 43 53.

(«agir ou répondre, de manière adaptée à chaque génération, aux questions éternelles des hommes sur le sens de la vie présente et future et sur leurs relations réciproques») sans cette connaissance profonde du milieu auquel la Parole de Dieu doit être transmise ? On peut donc dire que le *Rapport d'évaluation des réponses* a constitué l'aboutissement de la première étape, souhaitée tant par le concile que par les initiateurs de la consultation, de toute démarche théologique qui se veut en prise avec la réalité, puisque ce texte s'est efforcé de donner un reflet aussi fidèle que possible de la façon dont les personnes qui ont pris la peine de répondre à l'invitation des Eglises voient la situation actuelle.

Sous cet éclairage, le *Message des Eglises sur l'avenir social et économique de la Suisse* apparaît comme la continuation logique du processus engagé : porteuses d'une compréhension approfondie de la société suisse contemporaine, les Eglises sont appelées, dans un premier temps, à interpréter ces résultats pour y discerner ce qui leur semble correspondre au Royaume de Dieu et ce qui s'y oppose puis, dans un second temps, à proposer des pistes d'action et à soutenir des projets en accord avec le message évangélique.

...œcuménique...

Le second terme du titre de la consultation mérite lui aussi que l'on s'y arrête. Il n'est en effet pas courant que les Eglises unissent leurs forces pour la réalisation d'un projet d'envergure nationale. Les Eglises catholique et protestantes collaborent certes dans toute une série de commissions depuis le concile, et l'œcuménisme connaît des formes de concrétisation multiples dans notre pays. Néanmoins, la Consultation œcuménique représente pour la Suisse le premier pro-

jet de ce type lancé conjointement par des grandes Eglises nationales.

Cette collaboration constitue évidemment un fruit du concile. Encore condamné par la hiérarchie catholique au début de ce siècle (cf. l'encyclique *Mortalium animos* de Pie XI), l'œcuménisme allait faire une percée décisive au concile Vatican II, permettant à l'Eglise catholique de se joindre au vaste mouvement d'unification des Eglises chrétiennes, déjà fermement engagé par les confessions non catholiques (cf. la création du Conseil œcuménique des Eglises en 1948).

L'œcuménisme se réalise à un double niveau dans la consultation. Au sommet tout d'abord, puisque le processus fut initié conjointement par la Conférence des évêques suisses et par la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse. A la base ensuite, puisque l'invitation à se prononcer sur l'avenir social et économique de la Suisse fut lancée à tous. Les résultats enregistrés à ce niveau sont plutôt réjouissants : «13 % des personnes et des groupes qui ont répondu sont protestants, 29 % catholiques romains, 19 % "chrétiens" (dont un groupe d'orthodoxes, ce qui nous réjouit, les presque 3/4 clairement œcuméniques, les autres étant "chrétiens" sans qu'il soit possible de spécifier davantage) et 39 % sans indication».³ Ce sont donc des représentants de toutes les traditions chrétiennes vivant en Suisse qui se sont prononcés. Cette prise de position fut parfois commune, puisque des petits groupes de réflexion ont, pour partie d'entre eux, fonctionné de façon œcuménique dans l'élaboration de leur réponse.

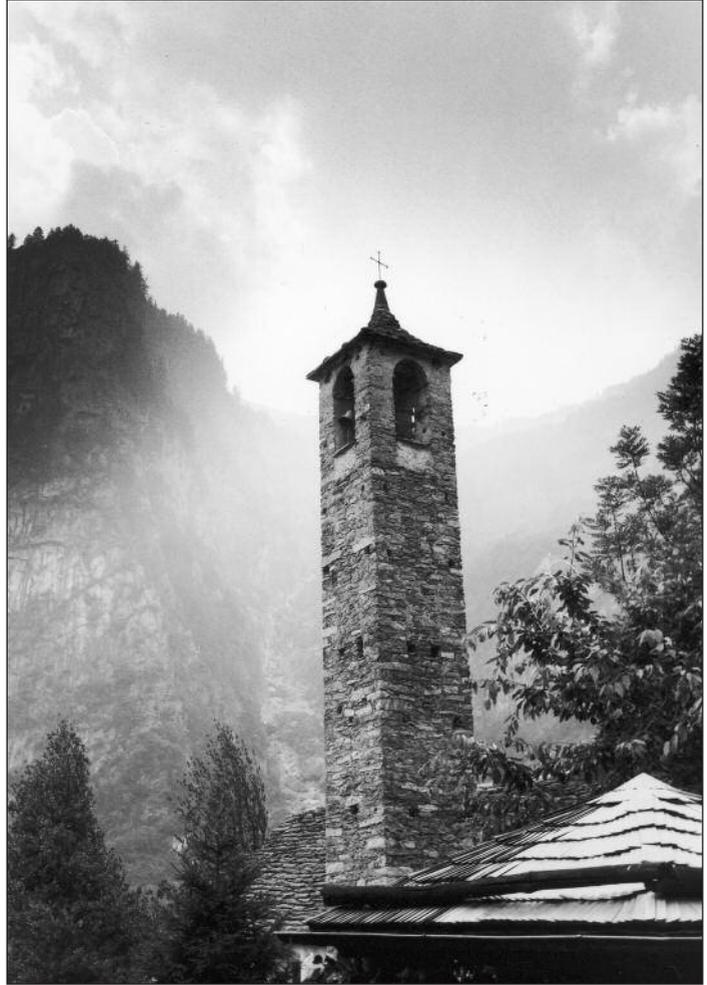
Comment ne pas y voir un signe d'encouragement à poursuivre l'engagement œcuménique à tous niveaux, la prise de parole commune entre hommes et femmes, catholiques, protestants et membres d'autres confessions chrétiennes, mais aussi clercs, laïcs et religieux, apparaissant de façon ultime comme une concrétisation de la

théologie du Peuple de Dieu développée par le concile ?

Pour rendre pleinement justice aux initiateurs de la consultation, il faudrait ajouter que « toute personne ou groupe » vivant dans ce pays était invité/e à donner son avis. Et de fait, des personnes sans affiliation religieuse ou appartenant à d'autres traditions religieuses ont, elles aussi, participé à la consultation. Est-il abusif de reconnaître également dans ce souci de s'adresser à tout homme (cf. *Lumen Gentium* 1), auquel on reconnaît, pour peu qu'il soit de bonne volonté, une capacité de discernement de la volonté divine, une trace du dynamisme conciliaire ? L'Esprit de Dieu habite le cœur de tout homme puisque c'est tout homme que le Père veut sauver : c'est cette théologie qui se trouve en arrière-fond de la Consultation œcuménique, et cela même si tous les groupes ou sensibilités présents dans notre pays n'ont pas répondu à l'appel des Eglises.⁴

...sur l'avenir social et économique de la Suisse

En prenant l'initiative de la consultation, les Eglises ont postulé de façon implicite qu'elles avaient quelque chose à dire sur l'avenir social et économique du pays. Cette vision de la nature et de la mission des Eglises, bien que majoritaire, ne va pas forcément de soi, ainsi qu'en témoigne le *Rapport d'évaluation des réponses*.⁵ Interrogées sur leur conception de la mission de



L'Eglise doit-elle se tenir au-dessus des questions sociales ?

l'Eglise, les personnes qui ont pris la peine de répondre ne font guère preuve d'unanimité. Bien que les auteurs du rapport en distinguent davantage, il me semble que l'on peut discerner deux positions fondamentales à ce sujet.

Selon la première, l'Eglise doit se concentrer exclusivement sur sa mission religieuse (prédication, enseignement religieux, rituels), sans souci particulier de la marche de la société. La seconde conception reconnaît la primauté de la mission religieuse de l'Eglise, tout en insistant sur le fait que, de cette mission religieuse, découle

pour l'Eglise une mission sociale, celle de faire advenir le Royaume de Dieu dans toutes les dimensions de la vie humaine.

En privilégiant la deuxième conception,⁶ les auteurs de la Consultation œcuménique viennent se couler dans la grande veine conciliaire selon laquelle l'Eglise est appelée à jouer un rôle *dans* le monde de ce temps. C'est là l'intuition fondamentale de *Gaudium et Spes*, au titre si significatif de *Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps*. L'Eglise ne peut se désintéresser de ce monde car le Dieu dont elle témoigne, s'il en est le Sauveur, en constitue également le Créateur. La mission salvifique de l'Eglise ne peut donc qu'englober la Création dans son ensemble, dimensions sociales, politiques, économiques et culturelles comprises.

Cette prise de position des Eglises apparaît comme très importante dans une société marquée par l'émergence de l'individu et de ses revendications : elle rappelle la dimension communautaire de l'existence humaine et la nécessaire prise en compte du bien commun pour la construction d'un corps social sain ; elle souligne également l'insuffisance d'une religiosité qui se cantonnerait dans la quête individuelle du salut au détriment d'un engagement au service des luttes et des espoirs des hommes.

Certes, l'Eglise n'a pas à régir les domaines social, politique, économique et culturel, mais à leur apporter le ferment d'humanisation qu'elle croit posséder. Comment le pourra-t-elle dans nos sociétés démocratiques et pluralistes ? En entrant en dialogue avec le monde qui l'entoure (cf. *Base de discussion* et *Rapport d'évaluation des réponses*) et en prenant sa place dans le débat où elle tâchera de faire entendre sa propre voix (cf. *Message des Eglises sur l'avenir social et économique de la Suisse*).

Il est tout à fait significatif que la Consultation œcuménique se soit engagée très explicitement dans cette direction.⁷ Tout en

reconnaissant au monde politique et socio-économique une autonomie certaine (c'était là la position conciliaire), l'Eglise cherche, selon les règles du jeu démocratique, à faire entendre sa propre voix et à enrichir le débat public avec la lumière apportée par la Révélation.

Bien que faisant dorénavant partie d'un monde où elle n'est plus la seule pourvoyeuse de sens, de croyances et de repères éthiques (d'autres groupes ou mouvements religieux réclament légitimement leur voix au chapitre), l'Eglise, ou plutôt les Eglises, peuvent continuer de jouer un rôle significatif dans la société contemporaine.

Le Message sur l'avenir social et économique de la Suisse vient à point nommé, dans la grande ligne du dynamisme conciliaire, indiquer une présence au monde des Eglises pertinente et adaptée aux défis du temps.

P.-O. B.

¹ **Conférence des évêques suisses (CES) / Fédération des Eglises protestantes de la Suisse (FEPS)**, *Consultation sur l'avenir social et économique de la Suisse. Quel avenir voulons-nous ? Base de discussion*, Berne et Fribourg, 18 janvier 1998 (dorénavant *Base de discussion*).

² **Peter Hans-Balz, Huot Jean-Claude**, *Rapport et proposition du Groupe de préparation d'une lettre / d'une consultation œcuménique des Eglises*, Berne, 24 juillet 1996.

³ **Conférence des évêques suisses (CES) / Fédération des Eglises protestantes de la Suisse (FEPS)**, *Consultation sur l'avenir social et économique de la Suisse. Quel avenir voulons-nous ? Rapport d'évaluation des réponses*, Berne et Fribourg, septembre 2000, p. 18 (dorénavant *Rapport d'évaluation*).

⁴ Cf. *Rapport d'évaluation*, p. 10.

⁵ pp. 132-138.

⁶ Cf. *Base de discussion*, pp. 15-16.

⁷ Idem.

Commerce des services : les mouvements sociaux résistent

par Alessandro PELIZZARI,* Lausanne

La campagne «Non au bradage mondial des services publics», qu'Attac¹ a lancé avec la Déclaration de Berne et les syndicats suisses, vise à mettre les services publics hors de portée de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).² En exigeant que l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), à l'ordre du jour de la conférence ministérielle au Qatar, en novembre, soit reconsidéré, cette lutte représente un nouveau rendez-vous pour les mouvements sociaux engagés contre la mondialisation néolibérale. Ce qui se concocte actuellement à huis clos sur le commerce des services est très exactement ce qui avait été spectaculairement refusé à Seattle : la mainmise des sociétés transnationales sur de nouveaux secteurs et la marchandisation programmée des services publics, notamment des secteurs de la santé et de l'éducation.

Annoncé en fanfare, le nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales, dit *Cycle du millénaire*, avait pitoyablement capoté en novembre 1999 à Seattle, lors de la conférence ministérielle de l'OMC. Cet échec n'a nullement empêché les pays membres de reprendre tout de suite les négociations. Confronté aux critiques, Pascal Couchepin a nié toute influence de l'AGCS sur notre législation, car «tout Etat (...) a le droit de légiférer de manière autonome au chapitre des services».³ Peut-être le ministre a-t-il voulu simplement dire que le processus de libéralisation est déjà tellement avancé en Suisse, que la législation continuera à être modifiée pour satisfaire les exigences des grands groupes industriels et financiers, que l'AGCS soit adopté ou non...

Examinons de plus près la question. Etabli en 1994, l'AGCS fut le premier accord multilatéral à être conclu sur l'ensemble des services, couvrant, entre autres secteurs, ceux de l'environnement, la cul-

ture, les ressources naturelles, l'eau potable, la santé, l'éducation, la sécurité sociale. Lors de sa ratification, les Etats signataires s'étaient engagés à le renégocier en l'an 2000.

A l'inverse des autres accords de l'OMC, l'AGCS ne s'applique pas uniquement au commerce. Les services sont produits là où ils sont fournis, c'est-à-dire pour l'essentiel localement. Ils relèvent donc moins d'une logique d'exportation que d'investissement sur place. Comme le souligne le secrétariat de l'OMC, «l'AGCS est (...) le premier accord multilatéral sur les investissements car il ne couvre pas uniquement le commerce transfrontalier, mais toutes les formes possibles de fourniture de services, y compris le droit d'établir une présence commerciale sur le marché d'exportation.»⁴ Ce qui est en cause ici est donc moins la suppression de droits de douane

* Sociologue, membre du secrétariat d'Attac Suisse.

que l'application généralisée des principes garantissant la «liberté d'investir».

Il est important de s'attarder quelque peu sur cette notion d'investissement, qui avait déjà été au centre des préoccupations de l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI), échoué en 1998 après une importante campagne citoyenne.⁵

Concentration des richesses

Dans le domaine économique, le terme est utilisé couramment dans un sens très favorable. Encore récemment, Klaus Schwab, le président du World Economic Forum de Davos, ne prétendait-il pas que «lors des trente dernières années, 100 millions de personnes ont dépassé le seuil de pauvreté grâce aux multinationales qui ont investi dans les fabriques, en créant des emplois, en soutenant les familles, etc.»⁶ Ne faut-il donc pas tout faire pour encourager l'investissement ?

Répondons par un simple rappel : les sociétés transnationales (STN) ne sont pas créatrices d'emplois. Bien au contraire, les quatre cinquièmes des investissements directs à l'étranger ne créent aucun emploi car ils correspondent à des fusions ou des rachats d'entreprises existantes. Ainsi «investissement» signifie en réalité concentration accrue des très grandes firmes sur les différents marchés.

L'investissement soulève aussi des questions relatives à la propriété du capital de l'entreprise, liées au comportement des STN à l'égard de leurs salariés, mais aussi à l'égard

de l'environnement naturel et social dans lequel l'entreprise s'installe. L'investissement, mais plus encore le placement financier, sont devenus moins des opérations visant à créer des richesses, qu'une manière de se les approprier et de les transférer au bénéfice de certaines catégories sociales concentrées dans un petit nombre de pays.

En renégociant l'AGCS dans le sens d'une législation internationale sur l'investissement, les acteurs économiques les plus puissants au monde cherchent donc à établir en leur faveur les conditions d'une emprise sociale globale :

- en imposant de nouvelles et sévères contraintes à la capacité des gouvernements à maintenir ou à créer des normes (du droit du travail à la protection de l'environnement, en passant par les droits syndicaux dans les pays concernés) à travers une extension de l'article IV de l'AGCS sur les «réglementations intérieures». Ainsi, pour qu'une entreprise puisse porter plainte contre un Etat, il suffira qu'une mesure gouvernementale soit considérée «plus rigoureuse que nécessaire».
- en restreignant l'utilisation de fonds gouvernementaux pour les services publics. Les nouvelles négociations cherchent à étouffer le principe relatif au «traitement national» en obtenant que les subventions publiques allouées aux services publics soient directement disponibles pour des entreprises privées de services.
- en accélérant le processus visant à donner aux investisseurs étrangers un accès garanti au marché national. Cela assurerait aux STN l'accès rapide et irréversible à des marchés, notamment dans les pays du Sud.

Les domaines particulièrement visés par les négociations sont notamment les branches du secteur public dans lesquelles on enregistre une nette augmentation de la demande sociale. Depuis quelques décennies déjà, les investissements se dirigent principalement vers le secteur des services :

Votre avis nous intéresse !

Vous pouvez nous adresser vos remarques et vos opinions. Dans la mesure du possible, nous les publierons volontiers dans la rubrique *Libres propos*.

aujourd'hui, la moitié des investissements directs à l'étranger concerne ce secteur.

Dans ce cadre, la santé et l'éducation sont en train de se révéler comme les plus lucratifs de tous les services. Le marché annuel de la santé dans le monde est évalué à 3500 milliards de dollars, et celui de l'éducation à 2000 milliards. Dans le secteur de la santé, une part considérable des dépenses est liée traditionnellement aux médicaments. L'industrie pharmaceutique connaît une vive croissance et une rentabilité fabuleuse, profitant d'un système de prix très coûteux, même pour les populations des pays riches, et donc à fortiori pour les pays pauvres. Ce qui est particulièrement scandaleux dans la mesure où il empêche l'accès au traitement des populations du Sud.

En matière d'éducation, les investisseurs visent essentiellement certains secteurs de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle continue. Les enjeux sont multiples. L'apparition d'une offre mondiale de formation conduit à marginaliser les systèmes nationaux publics d'éducation et vise à favoriser une définition internationale des diplômes sous l'emprise des éditeurs de produits multimédias, des concepteurs et fournisseurs de services en ligne ou de télé-enseignements, des opérateurs de télécommunications et des entreprises informatiques.

Des rapports de force

Toutefois, dans ces secteurs, le mouvement des capitaux est (encore) entravé par de nombreuses législations nationales contraignantes. C'est pourquoi les grands groupes de services s'emploient activement à promouvoir leur libéralisation, notamment en se constituant en une *Coalition of Service Industries*, l'un des lobbies les plus actifs durant les négociations de l'AGCS.

Pour Pascal Couchepin, il n'y a cependant pas de raison de s'inquiéter : les gou-

vernements, explique-t-il, peuvent choisir quels secteurs ils sont prêts à soumettre aux règles de l'AGCS. Or des négociations ne se font jamais en vase clos, exempts de rapports de force. Dans les négociations précédentes, les Etats les plus intéressés à trouver de nouveaux marchés ont usé de toutes sortes de tactiques pour imposer aux pays pauvres les secteurs qu'ils *devaient* ouvrir au marché international. C'est d'ailleurs la position officielle de la délégation suisse, pour laquelle «aucun secteur ne doit être exclu a priori des négociations».⁷

Mais l'AGCS concerne aussi et surtout les pays riches : plus des 85 % des investissements directs proviennent des pays de l'OCDE et 80 % s'y dirigent.⁸ C'est là que les grands groupes font l'essentiel de leurs profits, et c'est là qu'ils veulent avoir les mains totalement libres. Une fois encore l'OMC cherche à dissoudre les craintes : en effet, l'article I.3 de l'accord en vigueur stipule que les prestations de service public offertes dans l'exercice du pouvoir gouvernemental, qui ne sont pas fournies sur une base commerciale et ne se trouvent pas en concurrence avec d'autres fournisseurs de services, sont exclues de l'AGCS. Or la plupart des services publics sont depuis longtemps partiellement ouverts au marché, d'autant plus après deux décennies de politique d'austérité.

En effet, on a assisté un peu partout à une augmentation des frais supportés par les usagers et à la suppression du caractère universel de l'accès à certains services. Dans le secteur de la santé, par exemple, certaines prestations sont désormais réservées à ceux qui peuvent se les offrir, et les malades doivent participer au financement des services de santé en assumant eux-mêmes une partie des frais de leurs traitements. Ce sous-financement des services publics n'est que l'autre face des profits réalisés ces dernières années par les grandes entreprises, et de l'enrichissement d'une minorité de privilégiés qui profitent d'allègements fiscaux massifs.⁹

Ces dernières remarques soulignent l'importance de lier le combat contre l'AGCS aux luttes contre les relais de cette politique néolibérale dans nos pays. Ainsi, dans l'Union européenne, sous le drapeau du marché unique, on a libéralisé à tout va les télécoms, le secteur de l'énergie et les transports publics. En Suisse aussi, les politiques de libéralisation et de privatisation ont bien avancé ces dix dernières années. Pour ne donner qu'un seul exemple, le plan de démantèlement du réseau postal, annoncé en début d'année, montre bien que des régions entières ne feront pas partie du «monde mondialisé» projeté par les futurs investisseurs.¹⁰

Des enjeux politiques

Dans nombre de pays du Sud, la population s'insurge contre ce développement ; en Suisse aussi la résistance se manifeste. Ces derniers mois, des usagers et des militants syndicaux ont protesté et manifesté dans plusieurs régions du pays, en particulier à l'occasion du démantèlement en cours du réseau postal. Cette mobilisation est indispensable pour créer le rapport de forces sans lequel le bradage des services publics ne saurait être arrêté.

La santé et l'éducation, mais aussi l'eau, l'énergie, ou les transports, ne sont pas des biens ordinaires ; ils répondent à des besoins sociaux essentiels de la population, dont la satisfaction doit être garantie collectivement et ne saurait être soumise à des intérêts privés. Ainsi les enjeux sont politiques autant qu'économiques et demandent une réponse politique.

Suffit-il de tenter d'aménager les règles d'un système aux implications désastreuses pour l'ensemble des populations du globe, en proposant, par exemple, simplement des amendements à l'AGCS ? Une action qui se situerait uniquement à ce niveau serait pour le moins fortement limitée par la concentra-

tion et la centralisation des pouvoirs financiers, industriels et commerciaux, cristallisées dans les STN, et face à la très grande force institutionnelle que l'OMC tire de compétences juridictionnelles uniques. N'est-il pas dès lors urgent d'ouvrir à nouveau le débat sur les contours que devrait prendre une société capable de mettre l'ensemble des ressources productives du monde au service des besoins et des aspirations de la majorité des habitants de la planète ?

Voilà des questions à poser le 10 novembre, jour de l'ouverture des négociations à Qatar, lors de la manifestation pacifique, mais déterminée, prévue devant le siège de l'OMC, à Genève.

A. P.

¹ Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyen(ne)s, CP 34, 1000 Lausanne 20, e-mail : suisse@attac.org.

² Il s'agit d'une campagne de cartes postales (site web : www.attac.org/suisse/campagnes/agcs) enjoignant le Conseil fédéral, et plus particulièrement Pascal Couchepin, à mettre les services publics hors de portée de l'OMC et à reconsidérer les engagements déjà pris en rapport avec l'Accord général sur le commerce des services (ndlr).

³ Communiqué de P. Couchepin du 31 juillet 2001 en réaction à la campagne contre l'AGCS.

⁴ Cité dans la brochure de la **Déclaration de Berne, OMC : Au service de quel monde ?**, Lausanne 2001.

⁵ Cf. **Observatoire de la mondialisation, Lumière sur l'AMI**, L'esprit frappeur, Paris 1998.

⁶ *Libération*, Paris, 30 juillet 2001.

⁷ docsonline.wto.org/gen_viewerwindow.asp?D:/DDFDDOCUMENTS/T/S/CSS/W16.DOC. HTM.

⁸ *Neue Zürcher Zeitung*, Zurich, 3 août 2001.

⁹ Pour une critique de cette évolution, cf. **Alessandro Pelizzari, Die Ökonomisierung des Politischen**, Konstanz, UVK-Raisons d'Agir, 2001.

¹⁰ Cf. aussi la brochure d'**Attac Suisse, Du service public au service marchand**, à commander à vaud@attac.org.

Intégration des étrangers : un enjeu d'avenir

par Patricio DAZA et Boris DRAHUSAK,* Genève

La Suisse, comme les autres pays de la région, entretient des liens contradictoires avec ses immigrés dont la présence est ressentie comme un phénomène à la fois nécessaire et menaçant. Cette ambiguïté prend sa source dans une vision restreignant la question de l'immigration à un phénomène économique. Ainsi, il n'existe pas en Suisse de politique d'intégration des étrangers. Certains cantons ouvrent des pistes intéressantes. Dernière nouveauté en date, l'adoption d'un projet de loi sur l'intégration à Genève. Un exemple intéressant, qui montre la nécessité d'institutionnaliser cette notion.

P our l'ensemble des sociétés européennes, le thème de l'immigration est une source constante de controverse politique et de tensions qui mettent périodiquement en scène les mêmes ingrédients : désinformation, manipulation, déficit de communication et de débat public, peurs identitaires. Cette ambivalence est à la base de la politique suisse des étrangers fondée sur deux objectifs complémentaires : répondre aux besoins de l'économie en ressources humaines et préserver l'équilibre entre population étrangère et population locale. Les besoins économiques de la Suisse sont donc le critère de filtrage des candidats à l'immigration, dans un système qui serait théoriquement fermé si la population indigène suffisait à couvrir, sans apports extérieurs, les besoins des entreprises.

Des décennies durant, cette vision purement économique de l'immigration a répandu l'idée que, de toute manière, ces populations liées à la Suisse par un simple lien d'intérêt ne resteraient pas. Et lorsqu'on a commencé à comprendre que la majorité de ces migrants ne rentreraient

plus dans leur pays d'origine, on n'a pas envisagé d'action particulière pour faciliter leur intégration. La plupart des responsables politiques pensaient que, par la force des choses, ils finiraient bien par s'assimiler et devenir «comme les Suisses».

Désert institutionnel

En fait, la problématique de l'intégration n'a jamais été vraiment abordée : aucune vision d'avenir n'a été développée, aucune structure institutionnelle exécutive n'a été créée pour s'occuper de cette question, aucun travail de communication sérieux n'a été entrepris auprès de la population suisse pour lui permettre de comprendre les enjeux de l'immigration et les changements positifs et irréversibles qu'elle a apporté à notre société. Pratiquement, les seuls débats

* Les auteurs sont, respectivement, chargé de projets à MondialContact et président de MondialContact 1995-2000. Depuis dix ans, cette association se consacre à Genève aux questions d'intégration des étrangers.

nationaux sur les relations entre Suisses et immigrés ont été le fait des nombreuses initiatives populaires proposant de limiter le nombre d'étrangers résidants. Quant aux partis politiques, ils se sont montrés incapables de proposer des pistes et d'ouvrir un débat de fond sur cette réalité. Chacun a été livré à lui-même pour gérer seul ses doutes, ses joies, ses tensions et ses incompréhensions.

La politique «des trois cercles»,¹ lancée au début des années 90 par le Conseil fédéral, est venue ajouter aux critères écono-

miques des critères géographiques (appliqués dans les faits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale) et culturels. Un système hiérarchique de zones de recrutement (cercles) a été défini sur la base de la différence culturelle : les zones de recrutement étant des pays voisins, mais aussi *culturellement proches* de la Suisse. En revanche, pour les ressortissants des pays du troisième cercle, culturellement trop éloignés et difficilement assimilables, l'immigration demeure impossible sauf pour des spécialistes hautement qualifiés. Ce système, abandonné en 1998, a été simplifié et transformé en un système à deux cercles : les Etats membres de l'Union européenne et le reste du monde.

Le projet de révision de la Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE), actuellement en consultation, consacre cette vision de la politique suisse des étrangers. Comme l'a souligné le Conseil d'Etat genevois dans sa réaction au projet, il se donne pour objectif de lutter contre les abus en matière d'asile et d'immigration clandestine, mais propose un cadre juridique si restrictif qu'il risque d'encourager ce qu'il prétend combattre. La surqualification, la clandestinité et l'asile demeurent les seules voies «d'immigration» ouvertes aux ressortissants du «reste du monde».

Hormis le fait que cette démarche dément la volonté de la Confédération de maîtriser les flux d'immigration par un soutien renforcé au développement économique dans les pays du Sud (elle encourage au contraire la fuite de cerveaux), elle est contradictoire à plusieurs titres. Notamment parce que, à contre-courant des projections démographiques établies par les organismes internationaux compétents, elle propose de recruter les futurs candidats et candidates à l'immigration dans des pays qui sont eux-mêmes demandeurs d'immigration.

Dans ce contexte, la conscience de la nécessité d'une action politique dans le do-

ÉCOUTE CENTRÉE SUR LA PERSONNE

Cette formation s'adresse à toute personne désirant :

- favoriser une meilleure communication
- accueillir l'autre tel qu'il est
- entrer en relation d'accompagnement

Objectifs :

- Permettre aux participants l'acquisition d'une attitude d'écoute centrée sur la personne et non sur le problème.
- Apprendre à reformuler, de la façon la plus adéquate, ce que la personne écoutée vient d'exprimer, non seulement par des mots mais à travers toute sa personne.
- Donner la possibilité de découvrir et de mesurer sur soi, l'effet produit par cette manière d'être.

Séances d'information :

Genève : 19.9. à 14h et 26.9. à 19h

Villa Mathilde, 57 rue Liotard

Bulle : 6.9. à 20h, Institut Ste Croix, 10 rue du Marché

Estavayer-le-Lac : 20.9. à 14h, 8 pl. de l'Eglise

Porsel : 1.10. à 19h, «Bâtiment Boucherie»

Pully-Lausanne : 1.10. à 20h, 28 ch. Vuachère

Valais : renseignements ☎ 024 / 486 11 11

Renseignements et inscriptions :

ASSOCIATION ROMANDE AKOUO

Secrétariat : Rose-Marie Voan

28 rue des Bossons, 1213 Onex

☎ 022/792 07 80 e-mail AKOUO@freesurf.ch

maine de l'intégration a pris beaucoup de temps à faire son chemin au niveau fédéral. Paradoxalement, ce sont les initiatives Schwarzenbach au début des années 70 qui ont donné la première impulsion à ce processus en imposant l'idée que, au-delà des mesures de restriction et de contrôle renforcé, il fallait œuvrer aussi pour une meilleure intégration des étrangers résidents.

La Commission fédérale des étrangers, créée en novembre 1970, fut mandatée pour étudier des propositions allant dans ce sens. Mais ce n'est que tout récemment, en juin 1998, que le principe d'un engagement concret de la Confédération pour l'intégration sociale des étrangers a été institué avec l'adoption de l'article 25a de la LSEE.² Cette disposition, qui donne à la Confédération la possibilité de soutenir financièrement des initiatives d'intégration via un fonds de dix millions de francs géré par la Commission fédérale des étrangers, n'a été accompagnée cependant d'aucune précision ni sur le concept d'intégration, ni sur une quelconque ébauche de politique fédérale dans ce domaine.

L'exemple genevois

Dans le canton de Genève aussi, l'instauration d'une politique publique d'intégration des immigrés a pris un retard important compte tenu de la proportion très élevée de sa population étrangère (37,85 % en 1999, soit la plus forte de Suisse), de 190 nationalités différentes. Certes, toutes les discussions qui ont eu lieu au cours des trente dernières années au sein des milieux institutionnels et associatifs sur la politique d'accueil, le droit d'asile et les droits des étrangers en général ont fait avancer la réflexion sur les enjeux de l'intégration. Mais jusqu'ici ce débat n'avait jamais pris une ampleur publique proportionnelle aux enjeux de société soulevés par l'immigration.

Sur le terrain, tous secteurs confondus, la plupart des structures concernées ont été le fait d'initiatives isolées d'acteurs privés ou institutionnels, qui ont cherché à répondre à des problématiques précises (asile, scolarisation, statuts, emploi, femmes, santé, etc.) et très souvent dans un contexte d'urgence plutôt que de prévention. Quant à l'Etat, qui a soutenu financièrement ces structures, il ne s'était jamais engagé jusque très récemment ni dans l'élaboration d'une vision politique globale de l'intégration, ni dans une action coordinatrice des structures existantes.

Or les espaces de dialogue et de collaboration entre les différents acteurs du terrain sont indispensables. Ce désengagement de l'Etat s'explique en partie par une vision erronée de l'intégration qui a consisté, d'une part, à croire que l'intégration est un processus d'adaptation que chaque personne vit et gère individuellement dans la durée et, d'autre part, à confondre la cohabitation pacifique des communautés avec l'intégration réussie. Du fait qu'il n'y a pas de problèmes notoires de cohabitation (violence intercommunautaire, ghettoïsation, multiplication rapide des mouvements xénophobes, etc.), on en déduit que les relations étrangers - Suisses se passent bien et qu'une intervention politique de l'Etat sur le moyen ou long terme est superflue.

Des initiatives ont pourtant été prises qui révèlent une certaine conscience de la nécessité d'agir pour faciliter l'intégration des étrangers ; notamment la création par le Conseil d'Etat de la Fondation pour l'intégration des immigrés (FINIM), qui a succédé en mars 1997 à la Communauté de travail pour l'accueil et l'intégration des étrangers (CTAIE), mise sur pied en 1983. Mais les avancées que nous devons à la CTIAE et à la FINIM sont négligeables. Problèmes de méthode, d'organisation, de connaissance du terrain, d'objectifs ont entravé le fonctionnement de la FINIM,



Une classe du cycle d'orientation à Genève, à forte proportion d'étrangers.

jusqu'à la paralysie. Le doute a plané à plusieurs reprises sur la volonté qui avait amené les autorités à créer la FINIM. Reste que la maigre moisson des trois années de vie de la FINIM a créé indirectement les conditions du changement. D'abord en contraignant les autorités à tirer les leçons de cet échec et ensuite en poussant des organisations comme MondialContact à dresser un bilan de la situation et à proposer une action politique en matière d'intégration.

Projet de loi

C'est dans ce contexte que MondialContact, en partenariat avec le Centre de contact Suisses-Immigrés (CCSI), a décidé de rédiger un rapport pour une politique d'intégration dans le canton de Genève.³ Il visait trois objectifs essentiels : convaincre

l'Etat et les forces politiques représentées au Grand Conseil du rôle tout à fait central qu'ils devaient jouer, compte tenu de l'importance de l'immigration dans le canton ; la mise en place d'un cadre juridique approprié à l'intervention de l'Etat (loi sur l'intégration) et d'un organe public chargé de cette question ; l'élaboration d'une politique d'intégration structurée, avec des objectifs échelonnés sur le court, le moyen et le long terme, conçue en collaboration étroite avec les acteurs de terrain et la société civile.

Le *Rapport pour une politique d'intégration* a servi à la rédaction d'un avant-projet de loi sur l'intégration, adopté par le Grand Conseil genevois en juin de cette année. Un bureau d'Etat à l'intégration, véritable interface entre les services administratifs et les acteurs de terrain, sera ainsi mis en place.⁴

Depuis août 2000, on n'a jamais autant parlé d'intégration dans les médias, dans les milieux politiques et associatifs genevois. Même si cet engouement n'est pas révélateur d'un accord de fond ni sur la signification du mot intégration, ni sur ses implications pratiques pour l'avenir, il a servi à faire avancer l'idée qu'il y a un besoin très fort de penser l'intégration comme un thème social prioritaire et de clarifier les rôles et les responsabilités des différents acteurs, en les plaçant dans une vision d'ensemble.

Au centre de ce changement : l'engagement de l'Etat comme pièce maîtresse du processus. Cette prise de responsabilité, qui pouvait paraître évidente aux yeux de certains, ne s'était pourtant jamais vérifiée avant le dépôt du projet de loi sur l'intégration au Grand Conseil genevois. Il a fallu faire preuve de beaucoup de persévérance, en proposant notamment des outils d'analyse et des perspectives aux acteurs politiques.

Un instrument au service de tous

L'intégration est un processus d'apprentissage permanent qui associe et engage les «étrangers» et «les Suisses» à participer à un présent et à un avenir commun. Il permet aux premiers de contribuer à la vie de la société, de construire et d'utiliser des outils de participation, sans pour autant renier leurs origines. Il permet aux seconds de comprendre, de reconnaître et d'utiliser les ressources issues de la diversité sans pour autant perdre leurs repères identitaires.

Mais la relation interculturelle est aussi porteuse d'incompréhension et de conflits. Le reconnaître, c'est déjà contribuer à les résoudre. De nombreuses associations travaillent dans cette direction et proposent des solutions à ces situations. Mais sans cadre politique d'intégration, ces initiatives tendent à rester enfermées dans le ponctuel

et l'urgent. Ce terrain a besoin de reconnaissance, de soutien et de coordination.

Participation : voilà le maître mot. On ne peut dissocier l'intégration de la participation. Entre le repli culturel et l'assimilation, la participation représente, à nos yeux, un des meilleurs moyens de faire la synthèse entre la personne que l'on était en arrivant en Suisse et celle que l'on devient au fur et à mesure que les années passent. Participer, c'est aussi tirer profit de ses expériences, positives et négatives, et éviter de se sentir «en marge» de son pays d'origine comme du «pays d'accueil».

Réunir les conditions pour que la Suisse accepte sa diversité exceptionnelle et l'utilise pour le bien de l'ensemble de la collectivité ; repenser l'avenir du pays comme une société pluriculturelle qui s'assume pleinement : voilà les enjeux incontournables de demain. Nous pouvons les subir et engendrer des situations de tension graves. Nous pouvons les construire et être ainsi les acteurs de notre devenir ; en fait, nous comporter comme des citoyens à part entière, conscients de leurs devoirs et de leurs contributions à mieux vivre ensemble.

P. D. et B. D.

¹ Le 1^{er} cercle comprenait les pays de la Communauté européenne et de l'AELE, le 2^e le Canada, les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, enfin le 3^e tous les autres pays.

² «La Confédération peut verser des subventions pour l'intégration sociale des étrangers ; en règle générale, ces subventions ne sont accordées que si les cantons, les communes ou des tiers participent de manière adéquate à la couverture des frais.», al. 1.

³ **MondialContact, cultures et citoyenneté - Centre de contact Suisses-Immigrés, Rapport pour une politique d'intégration dans le canton de Genève**, Genève, août 2000, 71 p.

⁴ Idem, pp. 16 à 36.

Mutilations sexuelles : un combat enfin reconnu

par Valérie BORY, journaliste, Lausanne

Il y a 130 millions de femmes excisées dans le monde. Chaque année, 2 millions de fillettes subissent cette sanglante coutume. Avec l'immigration africaine, nos pays sont également confrontés à ces mutilations génitales. Qu'en est-il en Suisse ? La Conférence sur l'excision du 21 mai, organisée à Berne par l'UNICEF Suisse et la Fondation suisse pour la santé sexuelle et reproductive (PLANes),¹ a fait le tour de la question, évoquant notamment l'importance de l'excision dans la question de l'asile.

Ces mutilations sexuelles ne sont pas l'équivalent de la circoncision chez l'homme. Elle seraient plutôt comparables à l'ablation du pénis, disent certains chirurgiens, puisque dans l'infibulation (excision dite *pharaonique* ou *excision soudanaise*), on coupe tout ce qui dépasse (clitoris, petites et grandes lèvres) avec une lame de rasoir, un couteau, un tesson de bouteille, et on ferme par suture presque complètement le sexe de la femme. Celle-ci doit alors être incisée à chaque accouchement et souvent même avant les rapports sexuels. Les conséquences sur la santé sont catastrophiques et peuvent aller jusqu'à la mort, à la suite de complications ou lors de l'accouchement.

L'excision et l'infibulation se pratiquent dans une quarantaine de pays, principalement d'Afrique, mais aussi de la péninsule arabique et en Asie, même quand la loi l'interdit. Les pays les plus touchés sont la Somalie, à près de 100 %, Djibouti, le sud de l'Égypte, l'Erythrée, l'Éthiopie, la Guinée, le Mali, la Sierra Leone et le Soudan, autour de 90 %.

Les raisons de ces mutilations, longtemps considérées comme un rituel culturel en Occident même, sont liées au statut tra-

ditionnel de la femme dans une société de type patriarcal. Elles touchent des causes mythiques (fécondité) et religieuses. A tort, puisqu'aucune religion n'exige ces mutilations, qui se font dans des pays musulmans, animistes, et dans une moindre mesure chrétiens. On excise aussi les femmes et les fillettes parce que, sinon, elles seraient considérées comme «impures», non mariables, et que les familles comptent sur l'argent de la dot.

On coupe les organes génitaux comme on déformait les pieds des Chinoises, comme on brûle les veuves sur le bûcher de leur mari en Inde. Le consensus social repose en partie sur des coutumes, et les mutilations sexuelles imposées aux femmes en font partie. Comme l'a expliqué ce médecin guinéen, œuvrant dans le Comité Inter-Africain qui s'engage dans des programmes didactiques pour changer ces pratiques : «L'excision donne une cohésion à la société. *Je serai rejetée si je ne le fais pas*, dit par exemple la femme éthiopienne. Et elle attend ce moment avec impatience : *sinon je ne serai pas pure. Même mon mari ne voudra pas manger ce que je lui prépare.*» Il poursuit : «Au Mali, une femme

non excisée est considérée comme masculine. Elles n'y voient pas une violence, malgré la loi qui l'interdit, comme au Soudan. Les gens la font en cachette.»

Face à l'ampleur et à l'enracinement de ces pratiques, le Comité InterAfricain pense qu'il faut agir à l'africaine. Des comités nationaux ont été créés, des accoucheuses et des exciseuses ont été impliquées dans un programme axé sur la santé, dans le but d'aller vers l'éradication. Les chefs religieux locaux ont été consultés. «Il fallait trouver un langage pour persuader. On leur a dit, *ce n'est pas dans le Coran, ce n'est pas dans la Bible*. En outre, avec les populations rurales, l'argument du droit ne permet pas d'entrer dans le problème. On ne dit pas non plus aux femmes : *Défendez-vous !* On parle santé, on parle famille. Dans cette région de Guinée, où nous avons poursuivi notre action, il y a eu une cérémonie pendant laquelle les exciseuses sont venues solennellement déposer leurs couteaux, devant les ambassadeurs internationaux présents. Il a fallu songer aussi à la reconversion économique de ces femmes, qui jouissent d'un statut envié en Afrique.»

Des droits humains à l'asile en Suisse

Sur le plan du droit occidental, seuls quelques Etats ont des lois spécifiques sur les mutilations sexuelles, punissant ceux qui les pratiquent. Les autres pays européens, ainsi que la Suisse, font jouer leurs codes pénaux et sanctionnent pour atteinte à l'intégrité corporelle. Des procès ont déjà eu lieu, en particulier en France, contre des exciseuses, condamnées à la prison.

Dans les traités internationaux sur les droits de l'homme, on ne trouve rien de spécifique concernant l'excision, même s'il découle qu'elle est contraire à ces droits (droit à la vie, interdiction des mauvais traitements, etc.). Sur le plan des droits

humains internationaux, l'enjeu a consisté à distinguer les femmes comme un groupe particulier subissant des discriminations en fonction de leur sexe (1979). A cette époque, la question de l'excision n'était pas encore abordée, même dans la Convention pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Ce n'est qu'en 1993 que la Déclaration de la 2^e Conférence mondiale sur les droits de l'homme a visé comme but «l'élimination totale des violences qui s'exercent en fonction du sexe». Les droits des femmes et des fillettes ont été inclus dans les droits universels.

En Suisse, les violences spécifiques faites aux femmes sont mentionnées dans la nouvelle loi sur l'asile, entrée en vigueur en 1998, mais la pratique de l'Office fédéral des réfugiés (ODR) reste d'une extrême réserve. Dans la réalité, on ne reconnaît pas les mutilations comme seule cause de persécution, d'autant que la définition de la persécution reste toujours la même : elle doit être exercée par l'Etat et non par des groupes particuliers, comme l'a rappelé Patricia Ganter de l'ODR. La question de fond pour l'octroi de l'asile dans ces cas est celle-ci : l'appartenance à tel ou tel sexe peut-elle être assimilée à un groupe social ? Pas dans la pratique de l'ODR, selon sa représentante, qui nuance toutefois : «Il est possible de considérer les femmes craignant une mutilation des organes génitaux comme faisant partie d'un groupe social déterminé», mais pour qu'il y ait reconnaissance de la qualité de réfugié, d'autres conditions de persécution doivent être remplies, notamment que les critères de «vraisemblance» soient réunis. Dans la pratique, selon l'ODR, on tient compte de l'excision comme traitement inhumain au sens de la Convention des droits de l'homme (CEDH), et l'Office des réfugiés peut alors prononcer «suivant les cas» une admission *provisoire*.

On le voit, les cautèles sont innombrables, comme si l'on craignait un afflux en Suisse de femmes fuyant l'excision.²

Ainsi, en 1999, une Camerounaise a vu sa demande d'asile rejetée, car elle ne pouvait décrire comment l'excision se pratiquait. Elle est entrée, depuis, dans la clandestinité, nous précise-t-on, et se trouve donc probablement encore en Suisse. Ou encore, une Somalienne, mère de six enfants, ayant fui la guerre civile, requérante avec sa famille en Suisse - invoquant le danger d'excision pour ses filles - a vu sa demande rejetée pour «manque de pertinence». Toutefois une admission provisoire a été décrétée, le retour n'étant pas envisageable pour l'instant.

Malgré tout, la politique d'asile se dirige vers davantage d'ouverture, si l'on en croit l'interview dans le *Tages Anzeiger* de J.-D. Gerber, directeur de l'ODR, parue quelques jours après la Conférence de Berne sur l'excision. Son office examine en effet «la possibilité d'accorder l'asile aux personnes victimes de persécutions n'émanant pas seulement de l'Etat ou de ses agents mais aussi de tiers». Ce qui incluerait entre autres le cas des femmes menacées d'excision.⁵

Quant au Conseil fédéral, et suite à une motion d'une députée contre l'excision, il a rappelé qu'il soutenait les actions de l'UNICEF, de l'OMS, de l'ONU, ainsi que les organisations qui, sur place, luttent contre ces pratiques.

V. B.

¹ Avec le soutien de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et de l'Office fédéral des réfugiés (ODR).

² On a constaté dans notre pays une légère augmentation de demandes d'asile féminines pour des menaces de mutilations sexuelles : dix à vingt cas par an, concernant surtout des femmes venant de Côte d'Ivoire, du Cameroun, de la Somalie, du Nigeria, du Togo, du Kenya et de l'Erythrée.

³ Voir encore à ce sujet l'article de **Lena Barrett**, *Réfugiés : un outil efficace. La Convention de Genève*, in **choisir** n° 499-500, juillet-août 2001, pp. 36-39 (ndlr).

L'excision en Suisse

La Société suisse de gynécologie et d'obstétrique (SSGO), sollicitée par l'UNICEF Suisse, a envoyé à ses membres 1 162 questionnaires (taux de réponse : 40%). Il ressort que la moitié des médecins ayant répondu ont déjà reçu en consultation une femme présentant une mutilation génitale féminine, ce qui semble important. Le taux de *oui* est plus élevé en Suisse romande.

A la question : «Dans le cas d'une patiente excisée, vous a-t-on demandé de pratiquer une réinfibulation (refermeture de la vulve) après accouchement ?» 20 % des médecins interrogés répondent par l'affirmative. Plus étonnant, deux médecins ont écrit qu'ils procéderaient à une infibulation si on le leur demandait.

Très peu de médecins se sont vus poser la question : «Où peut-on faire pratiquer une infibulation en Suisse ?» Une loi du silence règne dans les communautés étrangères concernées. Il semble que les femmes se rendent plutôt en France ou en Italie du Nord, où des filières existent pour ces mutilations traditionnelles. Quelques médecins ont néanmoins entendu parler d'infibulations effectuées dans notre pays. Ce qui est corroboré par Zeedah Meierhofer, du Treffpunkt für Schwarze Frauen : des exciseuses viendraient périodiquement en Suisse pour répondre à la demande de certaines familles africaines.

V. B.

Témoignage de Mgr Capucci

Beaucoup se seront demandés s'ils ne rêvent pas en lisant l'interview d'Hilarion Capucci dans **choisir** (n° 499/500, juillet/août 2001, pp. 9-11), présenté avec lyrisme comme un Palestinien, ce qu'il n'est pas puisqu'il est Syrien, et comme un grand ami de la paix, ce qu'on aimerait qu'il fût. La réalité est moins évidente.

Hilarion Capucci a été arrêté en 1974 par la police israélienne, alors que, archevêque melkite de Jérusalem, il passait des kalachnikovs dans sa Mercedes en profitant de son immunité diplomatique, et ce dans le but de renforcer les commandos terroristes palestiniens. Après un procès selon des critères de justice démocratique, il fut condamné et incarcéré, mais un accord entre l'Etat d'Israël et le Vatican commua sa peine de prison : exilé, il fut rappelé à Rome et prié de ne plus interférer dans les complexités de la politique locale. Ce qu'il ne respecta pas, puisqu'il voyagea dès lors beaucoup, continuant de s'activer pour la cause panarabiste islamo-chrétienne. Bien qu'il instrumentalise les chrétiens et les conduise à la dépersonnalisation, ce courant de pensée n'est pas récent, puisque déjà sous le mandat britannique en Palestine, on a vu des chrétiens de toutes dénominations militer avec des musulmans dans des groupes antisionistes d'obédience nazie (Antoun Saadeh et Michel Aflak, grecs-orthodoxes, Alfred Roch, catholique et vice-président d'un mouvement pro-nazi fondé par le grand mufti de Jérusalem Haj Amin Al Husayni...).

Très lié avec les leaders du puissant Hezbollah iranien et, comme les officiels syriens, apparemment en affinité avec leurs vues sur la situation au Proche-Orient, Mgr Capucci se trouvait au Liban en décembre 2000, avec son ami scheik Nabil Qaouq, responsable du parti chiite Hezbollah au sud du Liban. Face aux journalistes, l'ancien archevêque lançait symboliquement des pierres en direction d'Israël en affirmant : «J'aurais aimé être avec les héros de l'Intifada pour participer à la bataille d'indépendance de la Palestine» (CIP-APIC). Lorsqu'on connaît les déclarations d'organisations comme le Hezbollah ou le Hamas sur la *Palestine islamique, du Jourdain à la Méditerranée*, impliquant l'élimination pure et simple des juifs et de l'Etat d'Israël, on peut difficilement prendre au sérieux les propos enthousiastes de l'article de **choisir**.

Pour préciser davantage, relevons encore deux invraisemblances parmi d'autres. En citant Mgr Capucci, l'article affirme une contrevérité historique : il réclame pour les Palestiniens «le 21 % de la Palestine, soit Gaza et la Cisjordanie»... Or, lors d'une première partition de la Palestine mandataire, en 1921, les Anglais ont déjà accordé aux populations arabes le 77 % du territoire de la Palestine historique, devenu Jordanie (et peuplé surtout de Palestiniens) ; ensuite, en 1947, les Nations Unies décidèrent que le 23 % restant devait de nouveau être partagé entre un Etat juif et un Etat palestinien, ce qui change quelque peu les proportions invoquées.

Mais le plus surprenant est surtout théologique ; Mgr Capucci affirme en effet : « Jérusalem est le berceau de *trois* religions ». Pourtant, tout le monde sait que Jérusalem, la Judée, pays des juifs, la Samarie et la Galilée ont été fondamentalement le berceau du judaïsme, d'où est issu lui-même le christianisme, puisque Jésus et ses apôtres étaient juifs et se référaient à une Bible juive. En ce qui concerne le berceau de l'islam, c'est en revanche vers la Mecque qu'il faut se tourner ! Nul n'ignore aujourd'hui que c'est le premier lieu saint musulman, où d'ailleurs les « infidèles » n'ont pas le droit de pénétrer ! On ne peut s'empêcher de penser à une petite phrase, révélatrice de cette curieuse théologie aux relents d'hérésie marcioniste, prononcée par Hilarion Capucci le jour de son procès en 1974, lorsqu'il évoquait « les vils conquérants venus des ténèbres violer la cité sainte de Jérusalem, berceau de *deux* religions : la chrétienté et l'islam... » (*Le Monde*, 26.05.86). Etonnant, non ? Comme dans les rapt, un des berceaux a disparu, et c'est celui du premier-né...

Alors, on peut effectivement prendre à la lettre ce que dit le pieux sympathisant du Hezbollah, lorsqu'il affirme en fin d'article : « Une bouteille peut porter l'étiquette *eau* et contenir du *vin*... » Ajoutons : un ex-archevêque, honoré par **choisir** comme un témoin significatif de la paix, peut bien porter une étiquette chrétienne en forme de colombe et cacher un contenu islamiste en forme de djihad.

Alain René Arbez

prêtre, Commission genevoise judéo-catholique



Quelques remarques en guise de réponse :

- 1) *L'article incriminé précise bien que Capucci est né à Alep... ce qui sous-entend qu'il est Syrien !*
- 2) *Les « contrevérités » de l'article qui dérangent notre correspondant sont des propos recueillis en interview et non la réflexion a posteriori de l'auteur de l'article. Une carte des territoires concernés cependant nous montrerait des confettis palestiniens englués par Israël ! Imaginez d'infranchissables postes frontières entre Genève-Cornavin et... Pont-Céard, si on transposait la même situation. N'occultons pas aussi cette réalité !*
- 3) *Mgr Capucci n'a nullement été « honoré par choisir ». Nous avons donné la parole à un acteur exposé au concret d'une situation complexe, face à laquelle, d'une part, nul ne peut rester neutre, au nom de l'amour du prochain et de la recherche de la vérité, et dont, d'autre part, nul ne peut vraiment comprendre tous les aboutissants du fait de l'imbroglio, mais a le devoir de s'informer inlassablement. Le rapport verbatim de propos d'interviewés dans notre revue me semble servir la cause de l'information pluri-directionnelle nécessaire à l'appréhension plus circonscrite d'un événement fort complexe.*

T. Sch.

Des femmes suisses engagées à Gurs

Je reviens sur l'article que Ruth Fivaz-Silbermann a consacré à l'abbé Albert Gross (*Un prêtre suisse face au pouvoir de Vichy*, in **choisir** n° 497, mai 2001, pp. 14-20). Très bien documenté, citant de nombreuses sources, cet hommage au travail humanitaire remarquable effectué par l'abbé Gross ne parle pas d'un engagement exemplaire, celui du Secours suisse. Juste cité parmi les différentes œuvres internationales s'occupant des internés de Gurs, le Secours suisse de la Croix-Rouge, en réalité «Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse», a sauvé des adultes et surtout de nombreux enfants et adolescents juifs de la déportation vers les chambres à gaz, en les sortant du camp de Gurs et de celui de Rivesaltes et en les dirigeant clandestinement vers les homes d'enfants du Secours suisse en France, à Chambon-sur-Lignon ou à La Hille, et pour certains, vers la Suisse. Les pionniers du Secours aux enfants (qui n'a pas de rapport avec l'Organisation de secours aux enfants citée dans l'article) ont été honorés par le Mémorial juif en Israël. La Croix-Rouge, à Genève, leur a rendu hommage les 15 et 16 mai 1998, au Musée international de la Croix-Rouge, lors d'une journée où des anciens enfants juifs, sauvés de la déportation par le Secours suisse, venus de différents pays pour l'occasion, étaient également présents.

Les volontaires du Secours suisse, qui avaient d'ailleurs outrepassé le rôle officiel et diplomatique dans lequel la Croix-Rouge, institution nationale, voulait les confiner, ont nom Rodolfo Olgiati, Maurice Dubois, Roesli Naef, Sœur Elsbeth Kasser. Des parents d'enfants internés dans le camp, emmenés par les policiers français qui organisaient les convois de déportation vers les chambres à gaz, cette dernière écrit : «Je n'ai jamais pu oublier les yeux affolés des déportés et leurs cris venant des wagons à bestiaux. Sœur suisse, racontez dans votre pays, racontez au monde entier ce qui se passe ici.» Cette femme, qui vécut avec les internés parmi les puces, les poux et les rats, dans le froid des baraques, a conservé, outre les images fixées dans sa mémoire, des dessins et des peintures, des témoignages d'artistes juifs qui vivaient dans le camp, dont elle a fait une exposition en 1989 et une plaquette. Quant à Roesli Naef, on découvre son témoignage dans le très beau film de Jacqueline Veuve, *Journal de Rivesaltes, 1941-42*, qui lui est tout entier consacré. Cette infirmière, envoyée par le Secours suisse (toléré par le régime français) dans le camp de Rivesaltes, vécut, elle aussi, avec les internés, tentant de soulager leur misère quotidienne, plaidant auprès de l'administration française pour en sauver, ou cachant quelqu'un pendant une rafle, au péril de sa vie.

Rappelons qu'au début de la Seconde Guerre mondiale, la France ouvrait une centaine de camps d'internement sur son territoire. Le plus grand, Gurs, pouvait contenir jusqu'à 20 000 personnes. Les internés y étaient abandonnés à leur sort. Aujourd'hui le camp n'existe plus, reste un mémorial :

Gurs où furent internés

- 23000 combattants républicains espagnols*
- 7000 volontaires des Brigades Internationales*
- 120 patriotes et résistants français*
- 12860 juifs émigrés internés en mai/juin 1940*
- 6500 juifs allemands du pays de Bade*
- 2000 juifs arrêtés sur sol de France par Vichy.*

Valérie Bory, Lausanne

Les bons sentiments

par Guy-Th. BEDOUELLE o.p., Fribourg

Le fabuleux destin d'Amélie Poulain, de Jean-Pierre Jeunet
La chambre du fils, de Nanni Moretti

Vous me direz que la quantité ne fait rien à l'affaire et n'est pas souvent synonyme de qualité. Cependant, il y a des chiffres qui font réfléchir. En France, plus de sept millions de spectateurs ont vu *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain*, de Jean-Pierre Jeunet, soit plus que la population de toute la Suisse, et, dans la seule Suisse romande, cent mille spectateurs se sont dérangés dès le premier mois. Le président de la République française s'est cru obligé d'y faire allusion ; les articles savants, de tonalités sociologique, psychanalytique et autres, ont analysé le film qui a entretenu le courrier des lecteurs des journaux. Un phénomène de société. Certes, tout cela ne fait pas nécessairement un bon film, mais, dans le cas présent, il semble bien y avoir coïncidence.

D'abord, ce film appartient à un genre connu, mais rarement utilisé : la fable. C'est ce que signifie le terme, volontairement ambigu, de fabuleux, dans le titre. Il s'agit d'un conte, qui narre une histoire avec une « morale », une leçon de savoir-vivre au grand sens du terme. C'est pourquoi l'expression de « réalisme poétique », utilisée par les critiques du film, me paraît peu appropriée. Poétique certes, mais pas du tout réaliste.

On y trouve en effet ce côté systématiquement et gentiment délirant qui rattache cette œuvre à un Queneau (Amélie fait penser à Zazie...), à Pérec, du côté de la

littérature. Pour ce qui est du cinéma, il faudrait évoquer ces films de « l'école française » qui eurent aussi un immense succès, ceux d'un Carné doublé de Prévert, d'un René Clair, d'un Pagnol. Quant au décor, qui se réduit à un Montmartre de carte postale colorisée, il rappelle plutôt le cinéma américain des années 50, ce Paris de carton-pâte où on aurait rajouté des photomaton, des vidéos et des téléphones portables. Enfin, il y a aussi comme du Tati, dans un mélange de rire et de poésie. Jeunet n'a peut-être donc fait que renouer avec ces traditions qui rencontrent le goût d'un public plus stable qu'on ne le croit au fil des générations.

A moins que ce succès ne s'explique par une raison plus profonde. Ce public est sans doute saturé du cynisme des productions courantes, tirant profit de la violence et de la pornographie ambiantes, d'autant que ces sentiments malsains trouvent bien quelque complicité en chacun de nous. Pour une fois, un cinéaste s'adresse à l'autre versant de notre nature, le bon, le bienveillant, notre côté d'enfance aussi, qui aime que les bons soient aidés et les méchants punis, au moins un peu.¹ Ainsi Amélie - interprétée par la délicieuse Audrey Tautou, atout essentiel de la réussite du film - qui, un beau jour, décide de faire le bien, d'organiser des petits miracles, de rendre les gens heureux, mais en

secret, à cause de son immense timidité, tout cela dans une gaïté sans vulgarité, même si les situations sont parfois un peu osées, répond-elle à notre désir que, dans la vie, ce ne soit pas toujours les méchants qui gagnent...

Evidemment, pour faire passer cela sans moralisme, il fallait une bonne dose d'humour, d'esprit d'invention. Jeunet et son compère Guillaume Laurant ont une ingéniosité et une imagination tellement foisonnantes que, même si un ou deux gags ne sont pas à la hauteur du reste, on leur pardonne volontiers, d'autant qu'ils sont compensés par d'authentiques trouvailles. Jeunet, qui avait tant utilisé les effets spéciaux dans son film *La Cité des enfants perdus*, les met ici au service de son propos poétique. Pour décrire le choc amoureux entre Amélie et son ahuri de Nino Quincampoix, il fait se liquéfier l'image de la jeune fille, et tout à l'avenant. Avec Amélie, on peut rire de tout son cœur et de bon cœur !

Délicatesse et profondeur

Nanni Moretti est, à juste titre, le cinéaste italien le plus connu, et la Palme d'or du dernier festival de Cannes, qui a couronné *La chambre du fils*, est amplement méritée. Après des films qui cherchaient à faire rire, même s'ils abordaient des sujets graves (la politique, l'Eglise), Moretti s'était lancé avec bonheur depuis *Caro diario* dans une sorte de journal intime, filmé avec légèreté, enchaînant images, sons et musiques avec une réjouissante fluidité, même lorsqu'il parlait de sa maladie. Dans le dernier, *Aprile*, il contait la joie d'être père. C'est de la douleur d'être père lorsque votre enfant meurt à l'adolescence que traite *La chambre du fils*, avec délicatesse et profondeur.

Au départ, la famille de Giovanni, qui est psychanalyste à Ancône, petite ville sur l'Adriatique, est heureuse et unie. La plupart

des scènes ont lieu au cours des repas, lieu de convivialité, voire de fusion. Giovanni, joué par Moretti lui-même, y retrouve sa femme Paola, sa fille Irena et son fils Andrea, tous deux adolescents. Une autre scène symbolique d'harmonie est la chanson, qu'en conduisant, Giovanni entonne, reprise par les trois autres.

Puis viennent les imperceptibles fêlures, un mensonge et un vol inexplicables, commis par Andrea, son refus de gagner au tennis, d'autres petits signes anodins. Un dimanche matin, Giovanni, contre tous ses principes, accepte de passer voir un patient qui le réclame et ne peut aller courir avec Andrea. Ce dernier va faire de la plongée où il va trouver la mort.

Le film raconte la manière de gérer cet événement si subit, si tragique, par les trois personnes qui restent. D'abord, Giovanni doit s'ôter le soupçon que cette mort a pu être un suicide, et ensuite, qu'il a quelque responsabilité dans cet accident. Révolte contre le discours maladroit du prêtre le jour de l'enterrement, agacement de plus en plus agressif devant les dires ou les silences de ses patients, écoutés auparavant avec compassion et même affection. Irena, la sœur, qui poursuit son volley-ball, n'arrive plus à se maîtriser. Paola s'accroche à tout ce qui lui parle d'Andrea. C'est elle qui, par instinct, ou par chance, trouvera une certaine issue.

Elle prend contact avec une jeune fille, au nom prédestiné d'Ariane, celle qui, dans la mythologie antique, a dévidé le fil qui permit à Thésée de sortir du labyrinthe et d'échapper au monstre, le Minotaure. Ariane et Andrea ont eu un petit flirt les vacances précédentes. Or Ariane a déjà un nouveau petit ami, plutôt sympathique d'ailleurs ; elle tient le fil de la vie qui passe et, sans aucune intention, confronte la famille d'Andrea à l'acceptation de la réalité, à faire, comme on dit, le travail du deuil.

Rien que de très simple, donc, mais filmé avec une telle générosité et intelligence, que



Une scène d'une sobriété parfaite.

les sentiments humains reprennent leur place dans un cinéma qui ne renonce pas à son propre langage, comme le prouvent les deux scènes, d'une sobriété parfaite, qui encadrent le film. La scène d'ouverture, sur la musique de Nicola Piovani, repère un homme qui court le long du port. Son rythme est calme et régulier. A un moment, il passe devant un énorme bateau, entièrement peint en rouge, couleur chaude et belle. C'est Giovanni, dans son exercice quotidien et paisible de mise en forme, introduction à la vie heureuse qui va être détruite.

La dernière scène, digne d'Antonioni, montre les trois personnages en deuil, après avoir déposé Ariana et son copain à la frontière franco-italienne, à Vintimille, se diriger, dans le jour qui se lève, comme en flânant, vers la plage, et, sans se concerter, s'avancer jusqu'à la mer, mais en prenant trois directions différentes. Il y a là

une authentique scène de cinéma, car au-delà d'une fin édifiante et réconciliatrice, reste l'ambiguïté. Peut-être cela n'a pas de signification spéciale ; peut-être, au contraire, la mort d'Andrea a-t-elle cassé l'unité du groupe, et chacun devra, lentement, solitairement, aller son chemin. Si les sentiments sont bons ici, c'est qu'ils sont vrais.

G.-Th. B.

¹ D'autres films récents peuvent illustrer cette tendance. Il y a eu un film italien *Pane e Tulipani*, traduit *Pain, tulipes et fantaisie*, qui, sur un mode plus sentimental, faisait récompenser la modestie et combler la solitude, et, tout récemment, *Le soleil au-dessus des nuages* d'Eric le Roch, où un vieux grincheux se fait convertir à la bienveillance par un jeune homme qui lui montre la vie autrement...

Paul Morand, un vertébré

par Gérard JOULIÉ, Lausanne

Un journal n'est pas un genre littéraire. C'est un ramassis d'anecdotes, de potins, de choses vues, de jugements et de portraits féroces, de règlements de compte, de rancunes remâchées ; c'est le secret qu'on ne peut plus garder et qu'il faut lâcher, c'est le déboutonné. C'est pourquoi tous les journaux sentent l'homme, sa bile et ses humeurs. C'est ce qui en fait la saveur, surtout quand il y a derrière un écrivain de race, un styliste, un œil qui voit et une plume qui griffe. Alors la littérature devient le lieu de l'indiscrétion suprême.

Quel beau livre que ce *Journal... inutile*, certes, mais beau tout de même.¹ On cherchait un auteur, comme dit Pascal, et on trouve un homme. Mieux, un vieil homme (c'est-à-dire un homme libre, masque tombé, qui écrit pour lui seul) car ce journal a été commencé en 1968, alors que Paul Morand avait plus de soixante-quinze ans. Celui qu'on surnomma le prince des chroniqueurs, le Brummell des wagons-lits, le Lauzun du rail, ce fils, non, ce frère de Barnabooth, qui traversa le monde en Bugatti, cet écrivain qui eut le génie de l'éclat sec, de l'image et du jeu de mots qui dans une brisure verbale fait scintiller la fantaisie, et qui fut la récréation intellectuelle des délicats, s'accuse dans son grand âge d'être paresseux et de n'avoir écrit soixante livres légers et agréables à lire que pour avoir évité d'écrire le livre, le vrai, qu'il portait peut-être en lui (compare-t-il alors sa vie toute extérieure et vagabonde, à celle recluse de son ami Proust ?). Mais il se reproche également de ne pas être un

vrai paresseux, c'est-à-dire quelqu'un qui aime voluptueusement ne rien faire.

Et s'il aima tant la vitesse et les voyages, n'était-ce pas plutôt pour fuir le vieillard que tout homme porte en soi et qu'il combattait alors par le sport et l'équitation de toutes ses forces intactes. Il a maintenant atteint l'âge où ce spectre est devenu réalité, mais il sait encore le maintenir à brave et aristocratique distance.

Un frondeur

Comment ne pas aimer non plus cet homme à femmes, qui n'a aimé que sa femme, qu'il dit n'avoir trompée que physiquement. C'est là un point de casuistique amoureuse sur lequel les féministes, qui voient de la misogynie là où, à mon sens, il n'y en a pas, gloseront peut-être *ad libitum*. Et elle, Hélène Morand, assez grande dame pour tolérer les infidélités physiques de son mari et s'en amuser avec lui. Non, il ne s'agit pas d'un remake des *Liaisons dangereuses*. Elle, le chêne, et lui, le roseau. Et puis ces deux vieillards qui s'accrochent l'un à l'autre, elle Œdipe aux yeux muets, lui son Antigone, qui ne sort (il aime de moins en moins le monde qu'il a toujours fui au fond, lui préférant le tête-à-tête avec lui-même) que pour lui raconter ces choses vues, qu'il rapporte dans son journal avec la brutalité toute saint-simonienne de communiquer ce qu'il sait des hommes et de son temps, comme s'il craignait que quelque chose se perdît. Il restera vivant jusqu'à la mort de

sa femme. Après quoi, il continuera de se soigner pour ne pas devenir hémiparétique, le suicide lui répugnant, le jugeant contre-nature.

Constant en amitié, il le fut plus que tout autre et quoiqu'il lui en coûtât. C'est ainsi que pour des raisons de fidélité familiale, se croyant au XVII^e siècle, il resta attaché à un régime condamné par l'histoire (malheur

aux vaincus) plutôt que de servir le nouveau prince. Son hostilité à De Gaulle, ou plus exactement son antipathie, fait penser d'ailleurs à celle de Saint-Simon pour Louis XIV. Morand est un homme de la Fronde. Il a toujours aimé Fouquet sur lequel il a écrit le plus merveilleux de ses livres, avec *Venises* qui est son adieu à la littérature. C'est pour-quoi il s'est bien amusé en mai 68. La chien-lit oui, les réformes non. Il a aimé voir déboulonner la statue du commandeur par une jeunesse orpheline et parricide, commandeur qui du reste en son temps en avait déboulonné d'autres. L'Histoire comme jeu de massacre, c'est mieux tout de même qu'une Histoire qui aurait un sens et qui n'en aurait qu'un.

Il est bien, je trouve, d'avoir quelques préjugés solides, immuables, que le vent de l'Histoire ne pourra déraciner, et quelques haines coriaces. Sans quoi on ne serait pas un être vertébré ; on flotterait dans la chemise trop ample des idées.

On lui a reproché son pessimisme, parce qu'il a dit que la civilisation c'était des maîtres et des serviteurs. Chassez ces derniers, c'est l'ère du self-service et la fin de la civilisation. Est-ce si faux que cela ? Il avait déjà pris congé de l'Europe il y a longtemps, quand il avait vu la France s'éclipser. Il a aussi dit : «Un homme libre, c'est un homme seul» à propos de Céline. Le citer plus ? On ne cite pas un journal. Chaque phrase est à prendre ou à laisser.

De la main d'Hélène à Dieu

Ce taciturne, qui s'esquivait avec une rare adresse pour chausser ses espadrilles et faire son footing matinal le long du quai de Vevey, cet homme qui préférait les corps aux âmes et les sensations aux sentiments, ce nid de vipères où plongeait avec une délectation victorieuse le bras d'un Mauriac, se tourna sur la fin vers le Dieu orthodoxe d'Hélène. Ce qu'on appelle la foi sui-

VENTES DE LIVRES D'OCCASION

*La Bibliothèque
de l'Abbaye de Saint-Maurice*
met en vente des ouvrages
Helvetica, Vallesiana, Art,
Histoire religieuse suisse, etc.

Demandez le catalogue

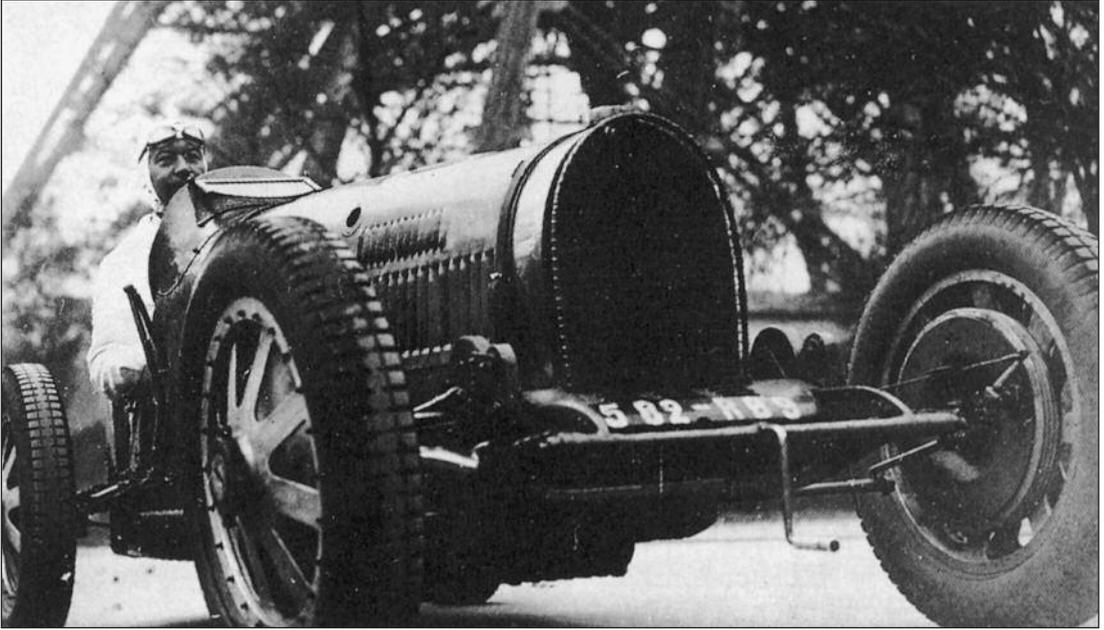
Si possible par e-mail :
olivier.roduit@stmaurice.ch
sinon par écrit :
Bibliothèque de l'Abbaye
CP 142, 1890 Saint-Maurice

*Le CEDOFOR
Centre de documentation et de
recherche religieuses*
met en vente

le samedi 27 octobre

de nombreux livres d'Histoire de
l'Eglise, de théologie et spiritualité,
ainsi que des romans, ouvrages
littéraires, historiques et d'art.

18, rue Jacques-Dalphin,
1227 Carouge-Genève



Paul Morand au volant de sa Bugatti.

vit chez lui un chemin à l'inverse de la foi des autres. De l'existence de Dieu, il ne descend pas jusqu'à lui ; il part de sa solitude, de sa douleur, de la certitude que la première chose qu'il trouvera à son dernier soupir, de l'autre côté, ce sera la main d'Hélène qui prendra la sienne, pour arriver depuis ce premier contact extra-terrestre à la vérité, à l'explication du Grand Tout, à son évidence. Sans s'être jamais posé de problèmes métaphysiques ou religieux. Il se laissera conduire par cette petite main chérie, si aimante, si ferme, et qui ne lui a jamais manqué. Dieu sera la main d'Hélène, et cette main, le premier objet qu'il trouvera au sortir de la nuit. Son ange gardien, demain comme hier, ainsi qu'il l'a fait graver sur leur tombe, à Trieste.

Ce n'est pas l'enfance, le pays des rêves, des fées, de l'imagination, c'est surtout la grande vieillesse. Les surréalistes meurent trop jeunes. Morand voit des fantômes, parle à des absents, vit avec les morts, et utilise les mots de Saint-Simon pour peindre les vivants. Peut-être a-t-il su

mieux que personne que les révolutions extérieures et les contraintes qui nous sont imposées du dehors comptent peu : il les a traversées sans qu'elles l'aient transpercé. Elles ne gardent qu'une valeur de péripéties et cette saveur anecdotique qui fait la fortune des biographes. Mais rien n'a pu rayer son cristal. La nouvelle, disait Morand, c'est de l'os.

Avec son air de cavalier chinois, sans pudeur et sans impudeur, Morand fut toujours vertébré. Un vertébré supérieur. Et si, du siècle dernier, il ne restait rien qu'un *Journal inutile* écrit à la va-vite, sans se relire ni se corriger, abandonné sur un sable vierge par un cavalier... inutile. Ce serait beau.

G. J.

¹ Paul Morand, *Journal inutile 1968-1976*, 2 volumes, Les cahiers N.R.F, Gallimard, Paris 2001.

Homosexualité : un livre utile... et discutable

Isabelle Graesslé, Pierre Bühler, Christoph D. Müller éd.,

*Qui a peur des homosexuel-les ? Discussions autour des prises de position des Eglises protestantes de Suisse **

Cet ouvrage récent offre une intéressante réflexion chrétienne sur l'homosexualité. Il mérite d'être salué. Son originalité est d'être « conçu comme un manuel, (qui) pourrait servir de guide pour un travail sur la question, que ce soit en paroisse ou en synode, dans le cadre d'une procédure de décision ou pour une démarche de formation d'adultes ou de catéchèse d'adolescents ». L'ouvrage se présente comme une relecture critique de documents produits par des Eglises réformées de Suisse.

En dépit de sa richesse, cet ouvrage appelle des remarques,¹ que je signale en visant le même but que les auteurs : contribuer à bien situer la question de l'homosexualité. Je m'en tiendrai à quelques questions de fond, sans entrer dans les conclusions pratiques (bénédiction de couples homosexuels, par exemple).

- Tout discours sur l'homosexualité implique une *vision de l'hétérosexualité*, au moins implicite. En effet, *tous* les problèmes spécifiques² posés par l'homosexualité sont liés au rapport de celle-ci à l'hétérosexualité, condition normale de l'humanité.³ Expliciter cette vision de l'hétérosexualité, notamment au plan anthropologique, est nécessaire à la clarté du débat. Cet ouvrage laisse cet aspect dans l'ombre. Il échappe de ce fait à la très délicate question de la

qualification de l'homosexualité par rapport à l'hétérosexualité. Les deux sont-elles de simples variantes équivalentes de la sexualité ? Si non, comment qualifier la première : anomalie ? handicap ? carence ? limite ? singularité ?⁴

- La question de *l'anthropologie* commande en grande partie la réflexion sur la sexualité. Or, dans ce livre, une distinction étrange fausse le problème. Il y aurait d'un côté, nous dit-on, une « anthropologie de la différenciation », fondée sur la différence sexuelle, et, de l'autre, une « anthropologie de l'acceptation », en vertu de laquelle chaque être humain est aimé de Dieu et « appelé à accomplir pleinement sa dignité humaine ». Distinction étrange parce qu'elle oppose deux réalités qui ne sont pas du même ordre. La question de la différenciation ressortit à l'anthropologie, tandis que l'acceptation relève de la foi. Au plan anthropologique, il est plus pertinent de distinguer une vision qui réduit la différence sexuelle à une différence parmi d'autres,⁵ et une autre vision selon laquelle la différence sexuelle est le paradigme de toutes les différences, structurant fondamentalement l'individu et la société. Il est parfaitement possible d'affirmer l'acceptation *en même temps* que l'une ou l'autre de ces visions.

* Labor et Fides, Genève 2001, 238 p.

Autre point problématique, nos auteurs font l'impasse sur la *procréation*, et donc sur la filiation, comme composante anthropologique de la sexualité.

Qu'en dit la Bible ?

- Une vision chrétienne suppose une *référence à la Bible*. Un chapitre sur ce sujet multiplie les bons conseils, mais en reste à des considérations assez théoriques, s'engageant trop peu sur le fond. Il eût été bon de baliser quelques pistes. En effet, le dossier biblique sur l'homosexualité est microscopique, quantitativement et qualitativement : quand on replace les quelques passages utiles dans leur contexte littéraire et culturel, et qu'on les lit selon les principes d'une saine herméneutique, le résultat est mince. L'homosexualité est absente de la grande charte du décalogue, contrairement aux devoirs envers ses parents. Elle est absente aussi de la grande tradition prophétique, contrairement à la justice sociale. La Bible n'est pas «homo-phobe». En revanche, elle est «hétéro-phile». L'histoire du salut s'inscrit en des histoires d'alliances matrimoniales et d'engendremets, depuis Abraham jusqu'à Jésus. La symbolique nuptiale, avec ses résonances de filiation, la traverse, comme un fil d'or, de la première page (Gn 1,27 et 2,24)⁶ à la dernière (Ap 22,17), en passant par le Cantique des Cantiques ou le livre d'Osée. Pour autant, l'homosexualité n'est pas enfermée dans la catégorie du péché. Elle relève d'une éthique, que la Bible éclaire singulièrement.
- L'ouvrage aborde peu la question de *l'éthique*, sinon par le biais d'une distinction inaboutie entre les actes indifférents, les *adiaphora*, et ceux qui mettent en cause l'adhésion à Jésus-Christ. Un



Gay Pride à Berlin.

troisième terme manque,⁷ et non des moindres, puisqu'il recouvre tout le champ de l'éthique, qui est recherche du bien ou du meilleur (cf. Rm 12,2 ; Ga 5). La plupart de nos actes ne sont ni des *adiaphora* ni des reniements de notre appartenance au Christ, mais des comportements plus ou moins ajustés à l'Évangile. La tradition chrétienne offre de précieuses ressources pour situer ces comportements, y compris les actes homosexuels, dans une perspective dynamique d'appel à la sainteté, de croissance en humanité, de progrès spirituel, en réponse à l'amour prévenant de Dieu. Elle permet de développer une éthique commune aux personnes hétérosexuelles et homosexuelles,⁸ ces dernières n'étant nullement dans un ghetto éthique ou spirituel.

- *Le titre* de l'ouvrage est tendancieux, plaçant la réflexion sous le signe de la peur, comme si certains points de vue critiqués par les auteurs ne pouvaient procéder que d'un tel sentiment. C'est faire bon marché de la difficulté et de la complexité de la réalité homosexuelle. Les divergences d'opinion, dans ce domaine, pourraient relever bien davantage d'une quête ardue de sagesse que de la peur.
- Les *illustrations* du livre... illustrent ma première remarque. Seule la réalité homosexuelle est montrée. De plus, ces images, très belles, induisent une vision idéalisée de l'homosexualité, comme un ouvrage sur le mariage qui ne montrerait que des couples au large sourire avec un enfant blond.
- La *bibliographie* commentée présente 45 livres ou documents, dont 28 sont en anglais ou en allemand, tandis qu'une autorité francophone aussi renommée qu'un Xavier Thévenot brille par son absence. Malgré des réserves importantes, je

recommande ce livre utile, à lire dans l'esprit critique qui a présidé à son élaboration.

Michel Salamolard

¹ Le chap. 5, dû à **Céline Ehrwein et Denis Müller**, échappe en grande partie à mes critiques. C'est l'un des mieux réussis de l'ouvrage.

² La pédophilie, par exemple, n'est pas un problème propre à l'homosexualité, puisqu'elle concerne aussi les personnes hétérosexuelles.

³ Ne serait-ce qu'au plan statistique, mais peut-être à d'autres niveaux aussi. Ce qui n'implique nullement que les personnes homosexuelles soient anormales, au sens médical ou moral.

⁴ La difficulté de trouver le mot juste témoigne de la complexité de la réalité homosexuelle.

⁵ C'est l'idéologie du «genre», assez à la mode, qu'on retrouve aussi dans ce livre.

⁶ Les premiers chapitres de la Genèse méritent une considération spéciale, dans la mesure où ils posent les soubassements permanents d'une anthropologie chrétienne.

⁷ Quelques lignes, en haut de la p. 175, esquissent une réflexion qu'il aurait fallu pousser.

⁸ On en trouvera un bel exemple, signé de **Xavier Lacroix**, dans un autre ouvrage récent, à conseiller : *L'amour du semblable. Questions sur l'homosexualité*, sous la dir. de Xavier Lacroix, Cerf, Paris 2001.

**Ce livre
et près de 40 000 autres
peuvent être empruntés
au CEDOFOR**

le Centre de documentation
et de formation religieuses,
du mardi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

18, r. Jacques-Dalphin, 1227 Carouge
☎ 022/827 46 78.

Société - Politique

PALESTINE(S) LES DÉCHIRURES**De Nazareth à Bethléem**

par Valérie Féron

Félin/Philippe Lebaud, Paris 2001, 288 p.

Les événements que rapportent quotidiennement les médias à propos des affrontements israélo-palestiniens ont besoin, pour être compris, d'être situés dans une certaine durée. Après un avant-propos qui embrasse en quelques pages la moitié du siècle dernier, Valérie Féron nous invite à suivre l'évolution du conflit depuis la création de l'Etat d'Israël, en 1948, jusqu'à nos jours.

Sa collaboration d'une dizaine d'années au service francophone de *Radio-Orient* n'est sans doute pas étranger au sentiment qu'elle donne de porter sur les événements qu'elle relate le regard d'un observateur de l'intérieur. Quand la jeune journaliste se fait historienne de faits dont elle n'a pu être le témoin oculaire, elle compense la distance qui l'en sépare en se rendant sur place et en y recueillant le témoignage de personnes qui les ont vécus (sans nécessairement en avoir été les protagonistes). L'Histoire devient alors très vivante jusqu'à ses ambiguïtés, celles par exemple que vivent les Arabes citoyens de l'Etat d'Israël, qui aspirent à le devenir pleinement sans rien renier pour autant de leur identité palestinienne.

Valérie Féron porte aussi une attention fraternelle à la jeunesse palestinienne riche d'espérance et dont la révolte se présente souvent à elle comme la seule issue pour surmonter son désarroi.

Jacques Vittori

IL NE SE PASSE RIEN EN ALGÉRIE

février 1958 - avril 1959

par Pierre Gibert

Bayard, Paris 2001, 140 p.

Ces pages se passent de tout commentaire. Elles sont à lire telles quelles. En fait, dans ce récit du quotidien militaire en Algérie entre 1958-59, des mots, et quelques situations tragiques sobrement évoquées, contraindront peut-être le lecteur à s'arrêter et à se taire : la peur, le sang, la mort. Il a fallu quarante ans de silence et de tristesse avant que de tels mots ne soient exprimés avec réalisme par l'auteur de ce témoignage poignant.

La description, en direct et en gros plan, de ce qui a été occulté au cours de ce qu'il était convenu officiellement d'appeler les «événements», les «opérations de maintien de l'ordre», la «pacification» en Algérie, est à accueillir comme on reçoit de plein fouet la détresse de jeunes de vingt ans devant l'absurde de la guerre. Effectivement, pour bon nombre de Français qui ont traversé cette période, il y a à dire, à raconter... Mais pour qui ? Et à qui ? Il y a tellement d'autres personnes qui parlent

à votre place, parce que, elles, elles savent et mieux que vous. Vous comprenez, elles savent parce qu'elles ont lu des communiqués de presse, parce que quelqu'un leur a dit, etc. Pour une génération «d'appelés», il s'est passé quelque chose en Algérie.

Louis Christiaens

FAUT-IL AVOIR PEUR DE LA MONDIALISATION**Enjeux spirituels et mission de l'Eglise**

par Mgr Albert Rouet

Desclée de Brouwer, Paris 2000, 104 p.

Les saines et toniques réflexions de Mgr Rouet sont destinées à des hommes et des femmes qui, dans l'Eglise, ne se résignent pas à la fatalité de la mondialisation. En effet, aux clercs et aux fidèles qui, en Occident, se plaignent de la désertification des lieux de culte et à ceux et celles qui se réfugient dans des niches spirituelles en quête de l'imédiateté de Dieu dans leur vie, un projet ambitieux est livré. Certes, la globalisation des choses est à l'œuvre dans le monde avec des succès notoires et avec des conséquences désastreuses pour les pays les plus pauvres. Au nom de la foi en Jésus-Christ, il revient donc à l'Eglise d'entreprendre la mondialisation des hommes.

Après les grandioses célébrations jubilaires, voici que les chrétiens sont appelés à relever, une fois de plus, les défis

que le monde lance aux exigences de justice de l'Évangile. Quel bonheur d'entendre ces invitations rigoureuses à une nouvelle fécondité sociale au niveau planétaire !

Les trop rares familiers de l'enseignement social de l'Église sont encouragés à poursuivre leurs efforts, au-delà des idéologies partisans d'antan, dans un sursaut de conscience et de compétence.

Louis Christiaens

CHANGER LE CAPITALISME

par Jean-Yves Calvez

Bayard, Paris 2001, 126 p.

Ce livre fera plaisir aux dirigeants d'entreprise soucieux de leur responsabilité sociale et aux milieux politiques conservateurs qui s'inspirent du bien commun. Il secouera leurs convictions, mais pas au point de les déstabiliser.

Rapprochant liberté et libéralisme, il défend ce dernier comme forme d'organisation de la société, pourvu que les conditions de participation soient assez égales pour tous. Partant de la vision, plutôt anglo-saxonne, de la propriété comme droit absolu, mais qu'il assortit de garde-fous, il prône un droit bien plus étendu à l'accès à la propriété.

L'auteur regrette que la réalisation d'une société s'ouvrant devant ceux qui assument pleinement leur destin se heurte à la réalité des gens davantage passifs et suiveurs, plus adonnés à la consumma-

tion selon la mode ambiante qu'à l'exercice assidu de l'innovation. Il fait aussi bien ressortir la distinction entre le capital financier et le capital comme outil de production, différence aujourd'hui primordiale, déjà soulignée en son temps par Marx.

Cet ouvrage est traversé d'éclairs qui jettent un jour inattendu sur la réalité économique ; ils constituent la récompense d'une lecture attentive.

Edouard Dommen

Dialogue interreligieux

JUIFS ET CHRÉTIENS

Le nouveau dialogue

par Geneviève Comeau

L'Atelier, Paris 2001, 160 p.

Voilà un excellent livre, simple, suggestif et bien documenté, enrichi des dernières données bibliographiques sur le dialogue judéo-chrétien. De nombreux pas ont été faits par les chrétiens à la rencontre des juifs. Beaucoup parmi ceux-ci y ont été sensibles. Il est temps de « considérer les questions délicates qui sont, ou qui pourraient être objets de débat entre juifs et chrétiens. Car elles sont à la fois des lieux de grande proximité et de grande distance ». Citons les rapports à la Loi, aux Écritures, au corps, et le messianisme.

Depuis quelques temps, les juifs redécouvrent et prônent la judaïté de Jésus. D'où le slogan : « La foi de Jésus nous

rassemble, la foi en Jésus nous divise ». Là se situerait le point névralgique où se croisent ressemblances et différences. Ce n'est peut-être pas si simple ; on pourrait en effet définir le christianisme comme le judaïsme propre à Jésus et aux premiers disciples. Ancré sur cette nouvelle « pierre angulaire » qu'est la personne juive de Jésus, ce judaïsme-là a réordonné ses éléments principaux selon une toute nouvelle hiérarchie de valeurs qui ressort des paroles et du vécu de Jésus dans les Évangiles.

Peut-on dire alors que la foi de Jésus rassemble ? Le judaïsme christique, basé sur la résurrection de Jésus, prend d'emblée une dimension universelle, et avec quel élan ! Mais, en se développant, il a peut-être excédé les prémisses juives posées par Jésus lui-même, ce qui fait que le judaïsme répugne à voir dans le christianisme un frère, même cadet.

On pourrait donc se demander si certains étonnements juifs à l'égard du christianisme ne sont pas justifiés. Je pense particulièrement à la critique faite aux chrétiens du terme « spirituel ». L'usage de ce mot nous laisse souvent dans le virtuel, le flou et les bons sentiments. Un prétexte à bouder la nécessaire ascèse du corps, à préférer même les bonnes intentions aux actes. Ce qui est le comble pour une religion de l'incarnation.

Sur ce point, comme sur d'autres, tous signalés par Geneviève Comeau, il est pos-

sible qu'un renouvellement de la «pratique» chrétienne favorise un meilleur dialogue avec le judaïsme. Pourquoi pas ?

Pierre Vuichard

Bible

QUI EST JÉSUS ?

Une lecture spirituelle de l'Évangile selon saint Marc

par Ghislain Lafont

Parole et Silence, Paris 2001, 96 p.

L'Écriture est devenue pour beaucoup de chrétiens la source et le soutien de leur vie spirituelle. Ils renouent ainsi avec la grande tradition de la *lectio divina*, la lecture méditée qui nourrit et éclaire. Le texte de la Bible est souvent ardu et déconcertant pour les débutants et les ouvrages de vulgarisation exégétique, s'ils permettent d'en mieux saisir le sens, ne nourrissent pas toujours le cœur. Ce petit livre se situe à un autre niveau.

En proposant une lecture méditée de l'Évangile selon saint Marc, il cherche à initier le lecteur à la connaissance de Jésus Notre Seigneur. Il constitue par là même une excellente initiation à ce mode de prière qu'Ignace de Loyola appelle la contemplation, où celui qui prie prend sa place parmi les protagonistes de l'Évangile.

L'auteur, un moine bénédictin connu et apprécié comme théologien, parcourt l'Évangile de

Marc en huit chapitres qui correspondent à une série d'ensembles découpés de manière très pédagogique. Il y amorce une méditation que le lecteur pourra aisément poursuivre pour son propre compte, à condition de lire ce livre avec sa Bible à portée de main.

Pierre Emonet

RÉSONNANCES BIBLIQUES

par Annick de Souzenelle

Albin Michel, Paris 2001, 244 p.

Avec ce nouvel ouvrage, Annick de Souzenelle poursuit la quête qui l'anime depuis une trentaine d'années et qui consiste à proposer, en réponse à la lecture juive des Évangiles, une lecture chrétienne de la Torah. A travers le jeu des étymologies et la symbolique des lettres hébraïques, elle nous emmène dans un parcours exigeant - et parfois touffu, avouons-le ! - qui va du Prologue de Jean au récit de la Pentecôte. Lecture amoureuse des textes qui se révèlent être l'icône du Verbe de Dieu inscrite dans la Bible comme en chacun et en chacune de nous. C'est donc à une lecture de nos propres engendremens intérieurs que nous sommes conviés, puisque là où nous sommes créés à l'image de Dieu, il nous appartient d'aller par le chemin qui nous est propre vers sa Ressemblance. Ce qui ne va jamais sans mourir à notre «moi» pour ressusciter au «Je suis», dont

le Christ est le visage depuis la fondation du monde.

Francine Carrillo

Figures d'Église

SUR LES PAS DE SAINT AUGUSTIN

par Ammi Kebir

Presses de la Renaissance, Paris 2001, 154 p.

L'auteur, d'origine algérienne, est un passionné d'Augustin, l'un de ses lointains compatriotes berbères. Mais au fait, Augustin était-il berbère, numide ou romain ? Quelles que soient ses origines, c'est en Afrique du Nord qu'il naquit, grandit, étudia, et c'est encore en Afrique qu'il retourna, dans la ville d'Hippone dont il fut le pasteur.

L'auteur est à la recherche de ses traces à Thagaste, Madaure, Carthage et Hippone. Il se laisse guider par les *Confessions*, croit entendre les pas d'Augustin et résonner sa voix dans les pierres, les arbres, les cours d'eau, et aussi dans le brouhaha des enfants arabes qui animent les venelles de Soukh-Ahras (anciennement Thagaste). Il veut reconstruire un univers disparu, en dépit de tous les bouleversements qui ont frappé cette terre qui n'en finit pas d'être tourmentée. Monique sert de fil rouge pour unifier la trame de ce roman historique. C'est elle qui déjà avait inspiré nombre de pages des *Confessions*.

Ce livre, écrit avec finesse et poésie, devrait servir de guide au pèlerin qui voudrait refaire à pied le chemin qui conduisit le jeune Augustin depuis sa ville natale jusqu'au port de l'ancienne Carthage.

Mais peut-on se permettre de folâtrer dans l'Algérie de Bouteflika, même si le président de ce beau pays a voulu honorer de sa griffe la jaquette de ce livre ?

Guy Musy

**SAINT AUGUSTIN,
L'AMOUR SANS MESURE**
par Marcel Neusch
Parole et Silence, Paris 2001,
182 p.

Le livre que nous propose Marcel Neusch, vulgarisateur au talent reconnu et propagateur zélé de la pensée augustiniennne, est un recueil d'articles homogénéisés. Le disparate des chapitres constitutifs de ce genre de publication nuit en général à la vision d'ensemble, mais dans ce cas précis, le décousu n'est pas un embarras. C'est en effet moins une monographie qu'une assistance à la compréhension théologique et spirituelle de l'œuvre d'Augustin qui nous est ici fournie. Et force est de reconnaître que par sa qualité, cette aide mérite d'être acceptée sans réticence ni crainte.

Marcel Neusch possède, en effet, la capacité rare à rendre clair le complexe et consistant le dispersé. Ainsi guidé, le lecteur parvient sans peine à saisir le cœur d'une attitude

chrétienne, faite d'amour et d'intelligence, sans pour autant avoir à surmonter l'obstacle du style maniériste et toujours un peu agaçant du docteur d'Hippone. On lira ce livre comme le complément de l'excellente *Introduction à Saint Augustin*, du même auteur (cf. **choisir** n° 454, décembre 1997).

Gérard Fry

LA MISÈRE EST UN PÉCHÉ
Biographie de Joseph Wresinski

par Marie-Pierre Carretier
Robert Laffont, Paris 2000,
320 p.

**PRIER 15 JOURS AVEC LE
PÈRE JOSEPH WRESINSKI**
**fondateur du mouvement
ATD Quart-monde**

par Francine de La Gorce
Nouvelle Cité, Montrouge
2000, 126 p.

JOSEPH WRESINSKI
**un défi pour la dignité
de tous**

par Jean-Claude Caillaux
Desclée de Brouwer, Paris
1999, 154 p.

Le Père Joseph était un saint... terrifiant qui, au besoin, devant un «interlocuteur» menaçant, savait utiliser ses poings pour remettre les pendules à l'heure ! Un curé de choc, au sens le plus strict. Joseph Wresinski fut un prophète outré par les outrages faits à la détresse, et le plus insultant d'entre eux : l'indifférence face à la misère qu'il avait lui-même subie durant son enfance. Cet homme était hanté par le dédain dont faisaient

preuve les pouvoirs publics, au début des années soixante, à l'égard des habitants des bidonvilles et des cités d'urgence, et par l'ignorance générale qui entourait le sort du «quart-monde». Sa passion était charnelle, douloureuse. Il se souvenait que, petit même de cinq ans, sa mère le tirait du lit à quatre heures du matin pour l'envoyer servir la messe dans une maison de religieuses. Gain de l'opération : une gamelle de soupe et «quarante sous» pour le porte-monnaie familial. Autrement dit, l'humiliation. C'est peut-être de cette époque que Joseph tenait sa rage devant l'aumône. Il lui arrivait de pleurer lorsque, devant une situation extrême, il devait s'y résoudre.

Le Père Joseph s'est usé dans une tâche essentielle : rendre leurs droits aux plus pauvres. Il avait promis de leur faire gravir les escaliers du Vatican et de l'ONU, il tint parole. L'une de ses biographes, Marie-Pierre Carretier, affirme que Wresinski était aussi «un prêtre totalement investi par sa mission sacerdotale», et c'est infiniment exact. La célébration de la messe était l'une des expressions de sa lutte contre l'exclusion. Le Père Joseph fut en son genre un théologien de la libération. «Pour que des actes de libération des plus pauvres soient posés, des actes qui amènent de véritables changements en faveur des plus pauvres, il faut que l'ensemble des citoyens changent de cœur et d'opinion.»

Albert Longchamp

Avon Dominique : Paul Doncoeur s.j. (1880-1961). Un croisé dans le siècle. *Cerf, Paris 2001, 394 p.*

Becker Marie-France : Prier 15 jours avec Claire d'Assise. *Nouvelle Cité, Montrouge 2001, 124 p.*

Ben Chorin Schalom : Marie. Un regard juif sur la mère de Jésus. *Desclée de Brouwer, Paris 2001, 266 p.*

Birmelé André : Eglise. *Labor et Fides, Genève 2001, 102 p.*

Bovy Pierrot, Bovy Marie-Pierre : Ce qui parle à mon cœur. *Siloë, Laval 2001, 256 p.*

Cuneo Anne : Ame de bronze. Une enquête de Marie Macchiavelli. Roman. *Campiche, Orbe 2001, 242 p.*

Cuneo Anne : D'or et d'oublis. Une enquête de Marie Machiavelli. Roman. *Campiche, Orbe 2001, 234 p.*

Cuneo Anne : Le sourire de Lisa. Une enquête de Marie Machiavelli. Roman. *Campiche, Orbe 2001, 272 p.*

Dericquebourg Régis : Croire et guérir. Quatre religions de guérison. *Dervy, Paris 2001, 202 p.*

Descouvemont Pierre : Sur les pas de Thérèse. Guide complet du pèlerin. *Cerf, Paris 2001, 280 p.*

Dictionnaire carougeois. Tome III A. Urbanisme et architecture à Carouge. Ouvrage collectif [34978]. *Ville de Carouge, Carouge 2001, 232 p.*

Duval Léon-Etienne : Au nom de la vérité. Algérie 1954-1962. *Albin Michel, Paris 2001, 200 p.*

Ecriture 57. Ouvrage collectif [34906]. *Revue Littéraire, Lausanne 2001, 292 p.*

Ferdi Sabah : Augustin de retour en Afrique. 388-430. Repères archéologiques dans le patrimoine algérien. *Universitaires, Fribourg sans date, 176 p.*

Gange Françoise : Jésus et les femmes. *La Renaissance du livre, Tournai 2001, 448 p.*

Goldberg Jacques : Science et tradition d'Israël. *Albin Michel, Paris 2001, 310 p.*

Gruen Anselm : Petit manuel de la guérison intérieure. *Albin Michel, Paris 2001, 190 p.*

Gruen Anselm, Reitz Petra : Des repères pour vivre. Les fêtes mariales. *Médiaspaul, Paris 2001, 96 p.*

Guillerand Augustin : Voix cartusienne. *Parole et Silence, Paris 2001, 116 p.*

Jérôme : Commentaire de l'Éclésiaste. *Migne, Paris 2001, 354 p.*

Jerôme (Père) : L'appel se poursuit. Théologie spirituelle II. *Parole et Silence, Paris 2001, 192 p.*

Kreppold Guido : Les crises dans l'existence. *Médiaspaul, Paris 2001, 110 p.*

Louvencourt Jean-François : Prier 15 jours avec François et Jacinthe de Fatima. *Nouvelle Cité, Montrouge 2001, 124 p.*

Maldamé Jean-Michel : Le scandale du mal. Une question posée à Dieu. *Cerf, Paris 2001, 132 p.*

Martini Carlo Maria : Disciples du Christ ressuscité. *Saint-Augustin, St-Maurice 2001, 80 p.*

Miegge Mario : Capitalisme. *Labor et Fides, Genève 2001, 94 p.*

Molla Serge : Violence. *Labor et Fides, Genève 2001, 92 p.*

Outil d'évaluation en ergothérapie avec les enfants. Ouvrage collectif [34852]. *EESP, Lausanne 2001, 144 p.*

Péry André : Signes du temps. Journal 1986-1992 (extraits). *Labor et Fides, Genève 2001, 300 p.*

Le procès de la mondialisation. Ouvrage collectif [34856]. *Fayard, Paris 2001, 496 p.*

Russeil Jean-Paul : Une culture de l'appel pour la cause de l'Évangile. Pour une théologie des vocations aux ministères diocésains. *Cerf, Paris 2001, 204 p.*

Samuel Albert : Comprendre le XX^e siècle. Construire le XXI^e. *Chronique sociale, Lyon 2001, 292 p.*

Tilliette Xavier : Les philosophes lisent la Bible. *Cerf, Paris 2001, 202 p.*

Verlinde Joseph-Marie : Le défi de l'ésotérisme au christianisme. Tome I. Quand le voile se déchire... *Saint-Paul, Versailles 2000, 324 p.*, Tome II. La déité sans nom et sans visage. *Saint-Paul, Versailles 2001, 272 p.*

Ô Dieu, nous ne pouvons pas vraiment te prier
pour que cesse la guerre,
car nous savons que tu as fait le monde,
de telle façon que l'homme doive trouver
le chemin de la paix,
tant en lui-même qu'avec son voisin.

Ô Dieu, nous ne pouvons pas vraiment te prier
pour que cesse la famine,
car tu nous as donné bien assez de ressources
pour nourrir le monde entier ;
si seulement nous les utilisions avec sagesse.

Ô Dieu, nous ne pouvons pas vraiment te prier
d'éradiquer l'injustice,
car tu nous as donné des yeux
capables de voir le bien dans chaque créature
si seulement nous les utilisions avec sagesse.

Nous ne pouvons pas vraiment te prier, ô Dieu,
de faire cesser le désespoir,
car tu nous as déjà donné le pouvoir
de transformer les taudis et de semer l'espérance ;
si seulement nous utilisions ce pouvoir avec sagesse.

C'est pourquoi, ô Dieu, nous te prions plutôt
de nous donner force, détermination et courage ;
d'agir et de ne pas simplement prier ;
d'être plutôt que de simplement espérer.

Jack Riemer, théologien juif

JAB
1950 Sion 1

envois non distribuables
à retourner à
CHOISIR, rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge